


Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

# RAPPORT ANNUEL 2023 2024

Centre de services  
scolaire de la  
Région-de-Sherbrooke

Québec 

ISBN 978-2-550-99186-1



# TABLER DES MATIÈRES

1

<b>INTRODUCTION</b> .....	5
---------------------------	---

## **PRÉSENTATION DU CSSRS**

<b>Le CSSRS en bref</b> .....	12
La clientèle .....	12
Le territoire .....	13
Le transport scolaire .....	13
Le personnel .....	13
<b>Faits saillants</b> .....	14
<b>Services éducatifs et culturels</b> .....	19
L'éducation préscolaire .....	19
L'enseignement primaire et secondaire .....	19
L'éducation des adultes .....	20
La formation professionnelle .....	20
Le service aux entreprises .....	20

2

## **GOVERNANCE DU CSSRS**

<b>Conseil d'administration</b> .....	22
Membres parents, du personnel et de la communauté .....	22
Principales décisions du CA .....	23
Comités du CA .....	23
Comités du CSSRS .....	24
Comité de régie .....	25
Code d'éthique et de déontologie applicable au CA .....	26
Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics .....	26

3

## **RÉSULTATS**

<b>Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027</b> .....	28
Mission, vision et valeurs du CSSRS.....	28
Objectifs en lien avec les indicateurs du MEQ.....	29
Objectifs en lien avec les incontournables du CSSRS.....	30
Orientation 1 .....	30
Orientation 2 .....	31
Orientation 3 .....	31
Orientation 4 .....	32
<b>Lutte contre l'intimidation et la violence</b> .....	34
Fréquence des événements d'intimidation et de violence .....	34
<b>Procédure d'examen des plaintes</b> .....	36
Transition vers la mise en application de la nouvelle Loi .....	36
Délai de traitement .....	38

4

## **UTILISATION DES RESSOURCES**

<b>Répartition des revenus du CSSRS</b> .....	40
Objectifs et principes de la répartition des ressources .....	40
<b>Ressources financières</b> .....	41
Résumé des états financiers .....	41
<b>Gestion et contrôle des effectifs</b> .....	42
Répartition de l'effectif en heures rémunérées .....	42
Résumé du niveau de l'effectif .....	42
<b>Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus</b> .....	43

5

## **ANNEXES**

<b>Annexe 1 : Bilan des sous-comités du CA</b> .....	46
<b>Annexe 2 : Rapport du Comité consultatif des services aux élèves HDAA</b> .....	53
<b>Annexe 3 : Rapport du Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ)</b> .....	54
<b>Annexe 4 : Rapport du Comité de parents</b> .....	55



## Mot du directeur général et de la présidente du CA



Sylvain  
Racette

Directeur général



Katerine  
Roy

Présidente du CA

Nous sommes ravis de vous présenter le **rapport annuel 2023-2024 du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS)**. Cette année a été marquée par une intense activité, ponctuée de nombreux projets et de riches collaborations. Comme c'est souvent le cas lors de la mise en place de nouveaux plans de services, de projets éducatifs et, en particulier, d'un nouveau Plan d'engagement vers la réussite (PEVR), l'année fut à la fois stimulante et transformative. Dans les textes qui suivent, vous découvrirez un aperçu concis de cette année scolaire, service par service.

**Bonne lecture!**

## Direction générale

Après avoir été à la barre du CSSRS durant une année scolaire complète, l'équipe de la direction générale a abordé l'année scolaire 2023-2024 avec une détermination renouvelée et une confiance affirmée. Cette année a été marquée par la mise en place et la supervision de projets ambitieux et stratégiques, essentiels pour l'évolution et la réussite du CSSRS.

Les bases ont été solidement posées pour soutenir les services et établissements dans l'élaboration du PEVR 2023-2027, des plans d'action des services, ainsi que des programmes éducatifs des établissements. Par ailleurs, un plan de rattrapage a été conçu en collaboration avec nos établissements et différents services pour compenser les effets des grèves.

Un travail important a également été réalisé en amont de la préparation de diverses politiques et procédures clés, telles que la *Politique relative à l'organisation scolaire* ou encore celle sur le télétravail, qui guideront les actions futures du CSSRS.

Ainsi, l'année scolaire 2023-2024 a constitué une phase cruciale pour structurer et préparer l'avenir, en posant les fondations nécessaires à la réussite des projets à venir.

## Service des ressources éducatives (SRE)

Les différentes équipes de professionnels du SRÉ ont travaillé à augmenter la compétence des équipes-écoles pour comprendre et intervenir avec la clientèle vivant avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA). L'équipe du SRÉ a poursuivi l'implantation et la diffusion de l'offre de formation et d'accompagnement dans les écoles et a outillé les équipes collaboratives. Une équipe a travaillé à documenter les élèves ciblés pour la transition de l'école vers la vie active (TEVA), venant ainsi débiter le travail de [l'orientation 4 du PEVR](#). Le SRÉ a pu former près de 50 % des écoles du CSSRS sur les contenus du nouveau programme Culture et citoyenneté québécoise (CCQ).

Toutes les écoles du CSSRS ont fait la passation d'un sondage concernant la recension du sentiment de sécurité et de bien-être dans leur établissement et le SRÉ a mis à leur disposition les outils afin de soutenir la mise en place du nouveau plan de prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles.

Pour soutenir l'intégration linguistique, scolaire et sociale des élèves issus de l'immigration, des processus administratifs ont été optimisés. La répartition des ressources permet plus de prévisibilité et de stabilité notamment lors de l'embauche du personnel qui offre le service d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français pour les élèves allophones.

# Service des ressources humaines (SRH)

L'année scolaire 2023-2024 a été marquée par les moyens de pression et les négociations associés au renouvellement des conventions collectives, qui se sont conclus par l'adoption des nouvelles conventions collectives et de leurs mises en application en juin 2024. L'équipe du SRH s'est montrée agile pour accompagner l'organisation dans ce contexte. S'en sont suivis des travaux visant à s'approprier les nouveautés des conventions collectives (142 au total). L'année scolaire 2024-2025 se dessinera autour de l'implantation de ces nouveautés.

Des travaux d'importance ont été menés pour le développement d'une culture de prévention au CSSRS. Un rapport intégratif a guidé les réflexions jusqu'à la mise en place de comités visant à soutenir les actions en ce sens. Gestionnaires, employés et partenaires syndicaux ont été sollicités et ont contribué à ces travaux.

Avec l'aide d'une préventionniste, le SRH a pu améliorer la conformité à la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail* qui a apporté plusieurs changements aux dispositions de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* en ce qui a trait aux mécanismes de prévention et de

participation. Les comités paritaires santé-sécurité en format multiétablissement ont d'ailleurs été créés, tout comme le déploiement des représentants santé sécurité (RSS). Le prochain grand pas du SRH sera le développement des programmes de prévention.

L'année s'est conclue avec l'adoption d'une [Politique sur le télétravail](#) et d'un [guide d'application](#) balisant l'offre de télétravail pour le personnel pouvant s'en prévaloir. De nombreux outils ont été développés pour soutenir le déploiement de cette politique et son application.

Plusieurs chantiers ont été réalisés afin de mieux soutenir les gestionnaires et le personnel du CSSRS, tels que le déploiement de Scolago au personnel des services de garde, le déploiement de nombreuses mesures visant les conditions de travail du personnel syndiqué, la bonification des postes en services de garde, etc.

La nouvelle directrice du SRH, Myrienne Lareau, s'est penchée sur l'offre de service en y faisant ressortir ses forces et ses vulnérabilités. Des stratégies ont été déployées pour consolider l'équipe et poursuivre le plan de relève amorcé.

# Service des communications

L'équipe du Service des communications a participé à sa manière à la mise en place du PEVR 2023-2027, entre autres en ce qui a trait à sa mise en forme et à son lancement, qui était présenté au grand public en vidéoconférence. Des outils de communication interne ont également été déployés (fond d'écran, signature visuelle, gabarits, etc.), afin d'harmoniser l'image du CSSRS. *La Boussole*, un projet d'infolettre de la direction générale, a été mise en place par l'équipe des communications afin d'informer le personnel des avancements et projets du CSSRS.

Le Service a également participé au lancement de l'Effet FP, une offensive régionale en formation professionnelle, par l'entremise de la création du site Web et de l'image de marque. Au cours de l'année 2023-2024, le Service des communications a reçu 530 demandes médias, a publicisé 38 activités médiatiques et rédigé 16 communiqués de presse. Plus de 74 reportages télé et radio et 34 articles ont été réalisés avec les médias.

Le Service a également couvert plusieurs activités, événements et spectacles, comme vous le constaterez dans la section « [Faits saillants](#) ».

# Service des ressources matérielles et des technologies de l'information (SRMTI)

L'année scolaire 2023-2024 a permis aux quatre équipes du service de faire des avancées en amélioration continue et en mise en place de processus et de travaux nécessaires au maintien du parc immobilier et des infrastructures informatiques. Voici les faits saillants pour chacune des équipes :

## Entretien et réparation

L'ajout de deux postes en électromécanique a permis de mettre à niveau l'entretien préventif des équipements du parc immobilier, diminuant ainsi les risques de bris majeurs. Les travaux correctifs reliés au plomb dans l'eau et le suivi des détecteurs et des lecteurs de CO<sub>2</sub> se sont poursuivis.

## Approvisionnement

Le chantier en amélioration continue concernant l'approvisionnement est en cours. Celui-ci permettra de trouver des solutions acceptables pour toutes les parties, afin de respecter les lois et règlements applicables aux achats des CSS. Le chantier en amélioration continue en lien avec la gestion des vignettes de stationnement a permis de mettre à jour et de simplifier le portail et la procédure d'achat de vignette. Ce chantier a réuni des représentants de toutes les unités et est un succès.

## Technologies de l'information (TI)

En collaboration avec les écoles secondaires et le service des ressources éducatives, l'équipe des TI a complété la mise en place de l'environnement informatique nécessaire afin de permettre la rédaction à l'aide d'outils numériques pour les épreuves de français de tous les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire.

Malgré plusieurs postes vacants, l'équipe des TI a continué de travailler sur les exigences du ministère de la Cybersécurité et du Numérique. Notamment, des progrès ont été réalisés dans la migration vers l'infonuagique de l'infrastructure technologique du CSSRS.

## Projets

Avec un personnel réduit, l'équipe de projets a réalisé plus de 40 projets majeurs pour l'exercice financier 2023-2024 d'une valeur totale de 16 624 711 \$. Parmi ceux-ci, citons :

- › les classes modulaires des écoles du Triolet et Mitchell-Montcalm;
- › l'agrandissement de l'école Marie-Reine.

Plusieurs projets sont en préparation, dont :

- › l'agrandissement de l'école du Jardin-des-Lacs;
- › la construction de l'école D;
- › le dossier d'opportunité de la nouvelle école secondaire.

L'équipe a également poursuivi l'amélioration déjà considérable du suivi et de la réalisation des requêtes projets faites par les écoles.

### 2022-2023



### 2023-2024



# Service des ressources financières et du transport scolaire (SRFTS)

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, l'équipe du SRFTS a continué l'amélioration de ses délais de production et de son offre de soutien aux écoles. Le service a poursuivi la mise en place de nouveaux fichiers de travail qui aident la production et l'analyse d'information financière. L'équipe a également consolidé quelques projets d'optimisation afin d'aider la réalisation de tâches, comme la production des allocations pour les écoles, le suivi budgétaire et le soutien aux écoles pour leur propre suivi budgétaire.

De plus, le SRFTS a mis en place la gestion virtuelle des factures fournisseurs, qui a diminué le délai de paiement des factures de 12 jours et augmenté de plus de 30 % le nombre de factures payées à temps.

L'équipe du transport scolaire a dû composer avec la pénurie de chauffeurs d'autobus scolaires. Elle a dû faire face à de nombreuses situations de bris de service occasionnées, d'abord, par une grève légale de 7 jours et demi du personnel du CSSRS. Par la suite, les négociations des conventions collectives des principaux transporteurs ont entraîné des grèves tournantes provoquant une suspension partielle du transport scolaire pour 18 jours. La politique et la procédure relatives au transport scolaire ont été revues et intégrées à celles de l'organisation scolaire. Malgré des défis importants liés aux grèves et aux mouvements de personnel, l'équipe a mis en place tous les moyens nécessaires pour assurer du transport scolaire au plus grand nombre d'élèves possible dans un environnement sécuritaire.

## Service du secrétariat général

L'équipe du Service du secrétariat général a soutenu les activités de gouvernance du CA et de la direction générale dans la mise à jour d'un règlement et de deux politiques (plaintes, télétravail, organisation scolaire). Elle a également traité 110 processus décisionnels en régie. L'équipe a agi à titre-conseil en participant à plusieurs projets d'amélioration continue, dont le chantier sur l'organisation scolaire. Le Service a offert un soutien et un accompagnement presque quotidien aux directions d'établissements et de services afin qu'elles puissent être bien informées des balises de la *Loi sur l'instruction publique* et des autres encadrements légaux.

Au niveau de la gestion documentaire, le secrétariat général a poursuivi la numérisation de documents à conservation permanente. L'équipe a également accompagné les établissements et les services pour effectuer le transfert des documents

et des données stockées sur un serveur local vers un serveur infonuagique.

Le secrétariat général a traité 67 demandes d'accès aux documents et s'est également impliqué au niveau de la mise en place des couvertures d'assurance (URASQ et BENEVA) qui desservent les centres de services scolaires francophones et les commissions scolaires anglophones. Le changement le plus important a été la mise en place du nouveau processus et du Responsable du traitement des plaintes (RTP) en lien avec la nouvelle *Loi sur le protecteur national de l'élève*, qui entrait en vigueur le 28 août 2023. L'équipe du secrétariat général a également mis en place certains jalons du projet de Loi 25 sur la protection des renseignements personnels et de la modernisation de la Charte de la langue française, dont la nouvelle Politique linguistique de l'État.



## Formation primaire

L'année scolaire 2023-2024 de la formation primaire au CSSRS a été marquée par le déploiement des projets éducatifs et par la rédaction des plans d'action pédagogique par les équipes-écoles.

Des initiatives importantes ont été mises en place pour améliorer les compétences en lecture et en mathématiques, ainsi que pour promouvoir l'inclusion et le bien-être des élèves. La transition écologique a également été au cœur des préoccupations de sensibilisation environnementale. Enfin, les élèves ont participé à divers projets interdisciplinaires et sorties éducatives, enrichissant leur expérience scolaire.

## Formation secondaire

Les écoles secondaires ont connu une année scolaire 2023-2024 particulièrement dynamique avec plusieurs changements au sein des équipes de direction. Ces mouvements ont nécessité des ajustements rapides pour assurer la continuité des opérations scolaires. La gestion des grèves du personnel et du transport scolaire a été un défi majeur. Les écoles ont dû mettre en place des mesures de soutien pour minimiser l'impact sur les élèves et garantir la poursuite des activités éducatives.

Les écoles secondaires ont vu une augmentation continue du nombre d'élèves inscrits. Cette croissance a entraîné des défis en termes d'espace, obligeant les établissements à trouver des solutions innovantes. Pour une deuxième année consécutive, certaines écoles ont dû ajouter des classes modu-

lares pour répondre à la demande croissante d'élèves. Ces structures ont permis de gérer l'afflux d'élèves tout en maintenant un environnement d'apprentissage adéquat.

Trouver des remplaçants pour le personnel enseignant et non-enseignant est devenu un défi de plus en plus grandissant. Cette situation a conduit à une augmentation du nombre de membres du personnel non légalement qualifié dans nos écoles et le souci de bien les accompagner en collaboration avec l'équipe-école.

Les écoles ont adopté de nouveaux projets éducatifs visant à enrichir le curriculum et à offrir des expériences d'apprentissage plus diversifiées.

## Formation professionnelle (FP)

En 2023-2024, l'offre d'activités promotionnelles de la FP a été bonifiée pour faire connaître les différents programmes de formation aux élèves de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire.

Le Centre 24-Juin (C24J) a également amélioré ses offensives promotionnelles sur différents réseaux sociaux afin de mieux se faire connaître.

Les équipes du Centre ont su relever le défi de déployer l'ensemble des formations prévues dans le cadre de l'offensive de formation en construction du MEQ.

Mettant en priorité les besoins particuliers grandissants des élèves en FP, le C24J a consolidé l'organisation de ses services complémentaires par l'amélioration continue des pratiques telles que la formation sur la gestion positive des situations de classe, tout en travaillant davantage en prévention et en collaboration avec les équipes enseignantes afin de favoriser la persévérance scolaire.

En ce qui a trait au volet pédagogique, l'équipe de soutien pédagogique a travaillé une offre de formation continue pour les enseignants basée sur les pratiques pédagogiques reconnues par la recherche et sur l'implantation de communautés d'apprentissages professionnels. Plusieurs équipes-programmes ont bénéficié de l'accompagnement des conseillers pédagogiques pour développer de nouveaux modes de formation afin de mieux répondre aux besoins de main-d'œuvre du marché du travail. Le développement continu du service de la reconnaissance des acquis et des compétences a aussi contribué au développement des compétences des futurs travailleurs.

# Formation générale aux adultes (FGA)

L'une des activités les plus importantes pour l'année scolaire 2023-2024 pour le Centre Saint-Michel a été la réalisation de son projet éducatif.

Le mot-clé de toute la démarche était « cohérence ». Le résultat obtenu est bien ancré dans la continuité des éléments débutés à l'année scolaire 2022-2023, en mettant de l'avant la mission, la vision et les valeurs de l'établissement, et s'arrime parfaitement avec le PEVR du CSSRS. Celui-ci priorise la formation des employés, le service à l'élève (accompagnement et milieu de vie), la communication et l'idée de faire du Centre Saint-Michel un joueur clé dans la qualification et la diplomation des élèves du CSSRS.

## Bref...

L'année scolaire 2023-2024 a marqué une étape charnière pour le CSSRS. À travers des défis variés, des réalisations significatives et des initiatives stratégiques, chaque service a contribué à renforcer les bases pour la réussite des élèves. Qu'il s'agisse de soutenir le personnel, de moderniser les infrastructures, de promouvoir le bien-être ou de relever les enjeux organisationnels, le CSSRS a su répondre avec engagement et résilience.

Ce rapport annuel témoigne non seulement des efforts déployés, mais aussi de la capacité du CSSRS à évoluer et à innover pour mieux répondre aux besoins actuels et futurs. Ensemble, ces actions posent des jalons essentiels pour poursuivre l'objectif commun : offrir un environnement scolaire de qualité et inclusif afin d'inspirer le plaisir d'apprendre, de se dépasser et de réussir pour devenir des citoyens critiques, actifs et responsables.

# **PRÉSENTATION DU CSSRS**

# **01**

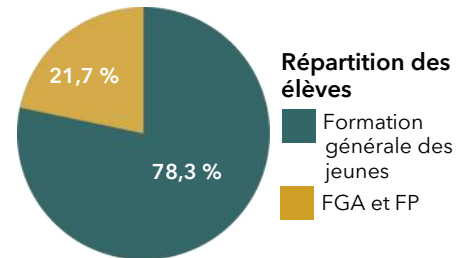
# La clientèle

Lors de l'année scolaire 2023-2024, le CSSRS comptait **26 835 élèves** répartis dans :

<b>38</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Écoles primaires	Écoles secondaires	Écoles spécialisées	École secondaire pour parcours alternatifs	Centre de formation professionnelle	Centre d'éducation des adultes

Ces élèves étaient répartis en deux catégories :

- > **21 008** élèves en formation générale des jeunes<sup>1</sup> (**78,3 %**);
- > **5 827** élèves en formation générale aux adultes et en formation professionnelle (**21,7 %**).



Ordre d'enseignement	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Préscolaire 4 ans	114	198	278	317	318
Préscolaire 5 ans	1 812	1 718	1 663	1 738	1 668
Primaire	11 138	11 388	11 372	11 357	11 564
Secondaire	6 681	6 725	6 803	7 139	7 458
FP	2 496	2 909	2 608	2 405	2 880
FGA	2 760	2 391	2 594	2 936	2 947
<b>Total</b>	<b>25 001</b>	<b>25 329</b>	<b>25 318</b>	<b>25 892</b>	<b>26 835</b>

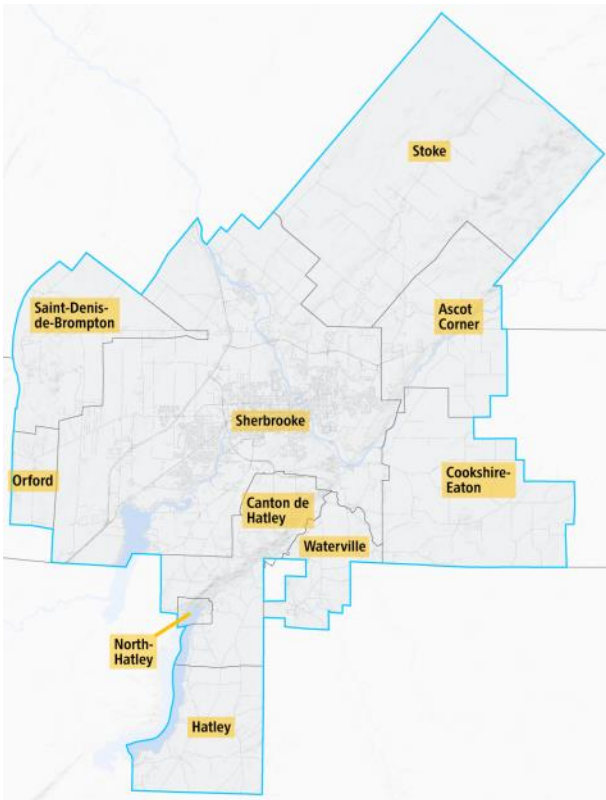
Ce total d'élèves représente une **augmentation de 943 élèves** par rapport à la dernière année scolaire 2022-2023.

En 2023-2024, le CSSRS comptait **1 385** élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (**EHDAA**). La plus grande partie des EHDAA fréquente l'école primaire (**53,3 %**) ou l'école secondaire (**40,4 %**), alors qu'un plus petit nombre fréquente le préscolaire (**6,3 %**).

Ordre d'enseignement	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Préscolaire 4 ans	-	2	-	2	3
Préscolaire 5 ans	67	59	71	100	84
Primaire	609	660	685	710	738
Secondaire	434	418	470	545	560
<b>Total</b>	<b>1 110</b>	<b>1 139</b>	<b>1 226</b>	<b>1 357</b>	<b>1 385</b>

Selon l'indice de milieu socioéconomique 2023-2024 attribué par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), le CSSRS comptait **7 écoles primaires** et **2 écoles secondaires en milieux défavorisés** sur son territoire (indices de défavorisation de 8, 9 ou 10).

<sup>1</sup> La formation générale des jeunes comprend le préscolaire 4 et 5 ans, le primaire et le secondaire.



## Le territoire

Le territoire du CSSRS est situé au cœur de l'**Estrie**. Il comprend dix municipalités, en tout ou partie, à savoir :

- > Ascot Corner
- > Canton de Hatley
- > North Hatley
- > Saint-Denis-de-Brompton
- > Sherbrooke
- > Stoke
- > une partie de Cookshire-Eaton
- > une partie de Hatley
- > une partie d'Orford
- > une partie de Waterville

En 2023-2024, une **soixantaine de bâtiments** accueillait les élèves jeunes et adultes ainsi que les employés des différents services.

## Le transport scolaire

Le CSSRS a transporté **13 481 élèves** répartis dans un total de **211 véhicules** :

**134**

Autobus scolaires

**9**

Minibus

**8**

Véhicules adaptés

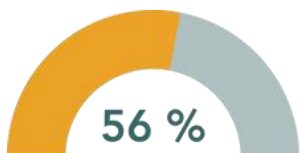
**60**

Berlines

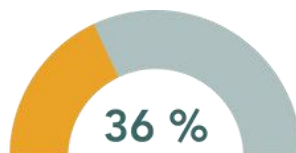


## Le personnel

Le CSSRS se classe **3<sup>e</sup> employeur public** en importance en Estrie. Il a employé un peu plus de **4 400 personnes<sup>1</sup>** en 2023-2024. Ce chiffre inclut le personnel régulier à temps plein et à temps partiel, ainsi que le personnel temporaire et suppléant.



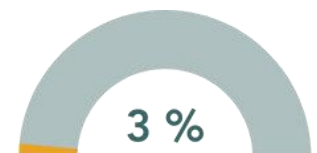
Personnel enseignant



Personnel de soutien  
(secrétaire, concierge,  
technicien en service de garde,  
surveillant d'élèves, etc.)



Personnel professionnel  
(psychologue, conseiller  
d'orientation, conseiller  
pédagogique, etc.)



Personnel cadre

<sup>1</sup> Cette donnée représente le nombre d'employés à une date fixe, photo annuellement prise pour établir des comparaisons d'une année à l'autre.

Chaque année, de nombreux élèves, membres du personnel ou projets du CSSRS se distinguent. Voici quelques coups de chapeau de l'année scolaire 2023-2024 :

## Lancement de l'Effet FP

À l'automne 2023 avait lieu le lancement de l'Effet FP, une stratégie régionale regroupant les neuf centres de formation professionnelle de l'Estrie, afin de faire connaître et reconnaître les formations professionnelles et les métiers qui en émanent. Lors du lancement était présenté le [nouveau site Web](#) répertoriant tous les centres de FP estriens. En plus du dévoilement de l'image et de la stratégie de l'Effet FP, l'évènement accueillait un diplômé de la formation professionnelle, le sommelier bien connu : M. Philippe Lapeyrie.



## Défi des maîtres en FP

Le Défi des maîtres est une compétition amicale entre les établissements des secteurs jeunes du CSSRS. Il s'agissait d'une première expérience d'immersion en FP pour le personnel enseignant des écoles secondaires internationale du Phare et de la Montée. Les participants ont pu réaliser divers défis dans les 42 programmes de formation professionnelle offerts au C24J.

## Lancement du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027

Le CSSRS lançait, au mois d'octobre 2023, son nouveau plan d'engagement vers la réussite (PEVR). La présentation au Conseil d'administration était rediffusée en direct sur le Web pour l'évènement.

Le PEVR permet de partager, avec l'ensemble des intervenants éducatifs, des parents et de la communauté, une vision commune des constats et défis en vue de créer une mobilisation autour d'orientations et d'objectifs axés sur l'élève. Le PEVR permet ainsi de faire connaître ce que le CSSRS entend faire pour assurer la réussite éducative de tous ses élèves, jeunes et adultes, et les efforts qui seront nécessaires pour y parvenir.

[Rendez vous à la page 28 pour en savoir plus sur le nouveau PEVR 2023-2027.](#)



## Offensive de formation en construction : la FP se retrouve les manches!

Afin de répondre aux grands besoins de main-d'œuvre du secteur de la construction, le gouvernement du Québec a lancé, le 30 octobre 2023, une offensive pour former environ 5 000 personnes dans des métiers en forte demande sur les chantiers de construction. De nouvelles formations de courte durée ont été lancées en charpenterie-menuiserie, conduite d'engins de chantier, ferblanterie et réfrigération. Puis, de nouveaux groupes ont été ouverts pour des formations menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP), soit en électricité et en plomberie-chauffage. Le Centre de formation professionnelle 24-Juin s'est coordonné avec les autres centres de formation professionnelle de l'Estrie et le Service aux entreprises (SAE) afin d'offrir ces nouvelles formations partout dans la région dès janvier 2024.



### Culture et musique rap à l'école primaire du Soleil-Levant

Le rappeur Samian a généreusement offert trois représentations à l'école du Soleil-Levant pour la tournée « Le Festif! à l'École », en collaboration avec le Festif! de Baie-Saint-Paul. Il a, entre autres, abordé le multiculturalisme, sa culture autochtone et les défis vécus durant son jeune âge. Avec l'artiste, les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année et la classe point de service TSA ont pu prendre connaissance des différentes facettes de la musique hip-hop.



### 100 paniers de Noël faits par les jeunes du CSSRS, pour les jeunes du CSSRS!

Des centaines de bénévoles, soit des élèves du primaire et du secondaire, des parents et des membres du personnel se sont mobilisés pour confectionner des paniers de denrées qui ont été offerts à des familles du CSSRS. Ce projet était orchestré par les animateurs et animatrices à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire (AVSEC) du CSSRS.



### 23<sup>e</sup> Gala des Bravos

Depuis 23 ans, le CSSRS célèbre la réussite de ses élèves sous toutes ses formes dans le cadre du Gala des Bravos, soutenu par la Fondation pour les élèves du CSSRS. Sous le thème « L'ouverture », le Gala a présenté les meilleurs numéros artistiques de 120 élèves, en plus de la remise de 87 trophées Bravo aux élèves lauréats. Le 23<sup>e</sup> Gala des Bravos était animé par Eric Gauthier, animateur de radio pendant plus de 25 ans.

## Un partenariat renouvelé entre le CSSRS et l'Université de Sherbrooke

Le CSSRS et la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke ont entamé un nouveau partenariat de recherche sur les contextes éducatifs au service des apprentissages et du bien-être. La chaire de recherche est mise en place pour un mandat de cinq ans grâce à des contributions totalisant 1,4 M\$. Placée sous la direction de la professeure Marie-France Nadeau, la chaire vise à produire des connaissances sur les conditions d'utilisation des pratiques favorables au développement des compétences liées aux apprentissages et au bien-être de tous.



## Inauguration d'une procure scolaire au Triolet

Les membres du personnel et les élèves de l'école du Triolet ont inauguré une nouvelle procure scolaire. Chaque fin d'année, lors du ménage des casiers des élèves, l'enseignante Viviane Arpin récupérait les articles non utilisés par les élèves, dans un souci de réutilisation. Elle en a fait un usage écologique, en ouvrant une procure pour que les élèves puissent acheter à bas prix des articles neufs et usagés, grâce à l'appui et à la généreuse contribution de partenaires.

## Inauguration de la nouvelle cuisine de l'école Le Goéland

Pendant plusieurs années, les élèves et les enseignants de l'école Le Goéland faisaient des petits miracles pour confectionner des recettes dans un petit espace sans four qui servait de cuisine.

Devant l'engouement en croissance des élèves pour les activités de cuisine, ils ont décidé de remédier à la situation! La rénovation de la cuisine a nécessité des dons de plus de 100 000 \$. Le projet a été rendu possible grâce à la Fondation pour les élèves du CSSRS, au personnel enseignant et aux nombreux partenaires, dont Humano District et Vincent Dodier, de Construction Gératek.



## Initiatives coup de cœur en persévérance scolaire

Le 12 février 2024, le CSSRS et ses établissements se sont distingués lors d'un événement organisé par R3USSIR pour célébrer le 15<sup>e</sup> anniversaire des Journées de la persévérance scolaire en Estrie. Ce 5 à 7 était l'occasion de mettre en lumière plusieurs initiatives estriennes remarquables, dont cinq ont été mises en place par le CSSRS ou en collaboration avec ses établissements. Voici les cinq projets auxquels le CSSRS a collaboré et qui ont su se démarquer en Estrie au cours des 15 dernières années :



- > Les vitrines des Mini-Entreprises de l'adaptation scolaire;
- > Le Défi des recrues;
- > Le Gala des Bravos;
- > Cours-Circuit;
- > Une formation à valeur ajoutée, un parcours en concomitance.

Saluons et félicitons l'équipe de l'école internationale du Phare pour son projet « Les vitrines des Mini-Entreprises de l'adaptation scolaire », qui a été désigné comme l'initiative coup de cœur de la soirée.



## Le CSSRS bien représenté aux Jeux du Québec

La fébrilité était palpable chez les 104 athlètes sherbrookoïses qui participaient à la 58<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec. Parmi eux, près de 70 élèves du CSSRS, dont les deux tiers fréquentent l'école secondaire du Triolet, représentaient fièrement l'organisation. La diversité des disciplines sportives auxquelles ces jeunes compétiteurs se consacrent est remarquable, allant de la gymnastique au patinage artistique, en passant par la boxe olympique et l'escrime, ou encore de l'haltérophilie au curling, pour n'en nommer que quelques-unes.



## Éclipse solaire du 8 avril 2024

C'est sous un ciel dégagé et avec beaucoup de fébrilité qu'élèves, parents et membres du personnel du CSSRS ont pu vivre l'éclipse solaire totale du 8 avril 2024. En effet, le CSSRS avait pris la décision de demeurer ouvert afin que tous les élèves puissent profiter de ce phénomène rare de façon encadrée et sécuritaire. Il s'agissait d'une opportunité d'apprentissage extraordinaire et tout s'est déroulé sans embuche grâce à une préparation et une supervision sans faille. [Cliquez ici pour voir un petit montage de l'évènement astronomique du siècle dans certains de nos établissements.](#)



## Le CSSRS bien représenté pour la finale québécoise de l'Expo-sciences

Notre relève scientifique du secondaire s'est une fois de plus distinguée à l'occasion de la finale régionale de l'Expo-sciences Hydro-Québec, qui avait lieu du 22 au 24 mars 2024. Quatre de nos élèves ont même été sélectionnés pour représenter la région lors de la Super Expo-sciences Hydro-Québec, finale québécoise, du 19 au 21 avril 2024, au Cégep du Vieux-Montréal.



## Compétitions First : la robotique à son meilleur

Des élèves des écoles de la Montée et du Triolet se sont démarqués lors des compétitions de robotique qui avaient lieu à Montréal et dans l'État de New York au mois de mars 2024!



Robotique First

## Défi génie inventif : une pluie de distinctions pour nos écoles!

Dire que les écoles du CSSRS se sont grandement démarquées lors de la finale régionale du Défi génie inventifs ÉTS, qui avait lieu le 6 avril 2024, n'est pas exagéré! Elles ont non seulement raflé toutes les médailles de la compétition, mais elles ont également mérité la totalité des places en finale québécoise.



## Lancement de capsules vidéo des élèves de l'école Brébeuf dans le cadre du Jour de la Terre

C'est le lundi 22 avril 2024, dans le cadre du Jour de la Terre, que les élèves de l'école Brébeuf ont fait le lancement de [neuf capsules vidéo sur l'environnement](#), à l'auditorium du Triolet. L'école Logique 2.0 est un projet entrepreneurial des élèves de 5<sup>e</sup> année des classes de Joëlle B. Lemieux et de Catherine Turcotte qui vise à sensibiliser les élèves du CSSRS et les gens de la communauté par le biais de capsules vidéo portant sur des actions simples pour réduire notre empreinte carbone. Les élèves ont scénarisé les capsules vidéo pour sensibiliser les enfants et la population sur les enjeux environnementaux.



## Ultra Nan inspire les élèves de l'école Pie-X-de l'Assomption

Il y avait foule au vernissage des élèves de l'école Pie-X-de l'Assomption, le 25 avril 2024. À cette occasion, les élèves présentaient leurs magnifiques œuvres, réalisées sous l'influence de l'artiste sherbrookois Ultra Nan, aux nombreux parents qui se sont déplacés en plein après-midi. Ces dernières étaient exposées dans les corridors d'école des deux pavillons (Assomption et Pie-X). Chaque pavillon possédait également sa salle lumineuse apaisante dans laquelle on retrouvait des œuvres collectives de classes. Pour l'occasion, l'artiste engagé avait également prêté une remorque extérieure remplie de ses toiles, qui émerveillaient tous nos sens!

## Une vingtaine d'arbres plantés devant le Centre 24-Juin



C'est dans le cadre d'un projet bioclimatique que les élèves du programme de FP en Charpenterie-menuiserie, accompagnés de leur enseignant Patrick Langlois et de la directrice adjointe d'Action Saint-François, Marie-Ève Benoît, ont planté une vingtaine de feuillus rustiques ayant une racine pivot qui n'endommage pas les structures existantes et qui présentent un fort feuillage. L'objectif : intégrer un système naturel d'ombrage afin de diminuer l'impact de l'ensoleillement dans les locaux fortement fenestrés ayant une orientation plein sud. Récipiendaire des [Projets jeunesse en changements climatiques 2023-2024](#) du ministère de l'Éducation du Québec, le projet a été élaboré dans une approche écoénergétique en lien avec une compétence enseignée en classe, soit Travaux d'isolation, de ventilation et d'insonorisation, et ce, dans le but de rendre les bâtiments résilients face aux changements climatiques.



## Inauguration du jardin communautaire de l'école Champlain

C'est avec plaisir que les élèves de l'école Champlain ont inauguré le mardi 18 juin 2024 le projet « Un jardin pour ma communauté ». La technicienne en service de garde, Marianne Longpré, son équipe et les élèves de l'école aménageaient depuis le mois de février ce jardin communautaire sur le terrain de l'établissement. Ce projet rassembleur visait à soutenir les familles en rehaussant le contenu des boîtes à lunch. Il avait pour but de créer des occasions d'échanger pour fraterniser et de créer un sentiment d'appartenance envers l'école.

## L'éducation préscolaire

L'éducation préscolaire 5 ans est offerte à temps plein dans chacune des écoles primaires du CSSRS. L'éducation préscolaire 4 ans compte 23 classes à temps plein et le programme Passe-Partout, soit un programme d'éducation préscolaire d'une demi-journée toutes les deux semaines, est offert dans deux établissements.

## L'enseignement primaire et secondaire

Tous les élèves du CSSRS ont accès à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire général. Cet enseignement est dispensé en conformité avec le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, et avec les programmes prévus par le MEQ. En plus du programme régulier, plusieurs écoles primaires offrent des concentrations ou des projets pédagogiques particuliers qui sont offerts pour l'ensemble des élèves du CSSRS (musique, anglais intensif, pédagogie alternative par projets, pédagogie Waldorf, santé globale). Les écoles secondaires offrent les vocations suivantes : santé globale, sports-études, éducation internationale, cheerleading, art et culture, musique, voie sciences, arts de la scène et arts, communication et technologie.

En plus des classes régulières, le CSSRS offre des classes nommées « point de service » pour les clientèles suivantes : développement des compétences comportementales, trouble grave du comportement, trouble du langage, trouble du spectre de l'autisme, classes d'accueil (francisation), déficience motrice grave, déficience intellectuelle moyenne, déficience intellectuelle grave et profonde ainsi que difficulté d'apprentissage.

Une école accueille les élèves ayant un besoin et un soutien plus intensifié sur le plan comportemental et scolaire, et une école offre des cours de la 3<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire aux élèves ayant vécu des difficultés pédagogiques ou autres dans leur milieu régulier. Elle offre une formule pédagogique intensifiée et permet aux élèves d'aller chercher leurs préalables pour le DEP, terminer leur secondaire ou obtenir d'autres cours pour aller vers le cégep.



# L'éducation des adultes

Le CSSRS offre les services d'enseignement suivants : l'engagement vers sa réussite (EVR), le soutien pédagogique, l'alphabétisation, le présecondaire, le secondaire, l'intégration sociale, l'intégration socioprofessionnelle, la francisation et l'éducation populaire. Des cours sont offerts en présentiel, de jour ou de soir ou en formation à distance par l'entremise du [Centre Saint-Michel](#). De plus, divers services complémentaires sont offerts afin de soutenir la réussite et la persévérance des élèves, dont le « milieu de vie » et le soutien psychosocial. Enfin, le service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) accompagne les élèves et la population de 16 ans et plus dans leur prise de décisions concernant leur orientation scolaire et professionnelle. Le tout afin de les soutenir dans leurs démarches vers l'obtention du diplôme d'études secondaires, de préalables pour la formation professionnelle ou le cégep.

## La formation professionnelle

La formation professionnelle est offerte aux personnes désirant obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Le [Centre de formation professionnelle 24-Juin](#) offre plus de 40 programmes de formation dans plusieurs bâtiments : administration, commerce et informatique, alimentation et tourisme, bâtiment et travaux publics, bois et matériaux connexes, communication et documentation, électrotechnique, entretien d'équipement motorisé, fabrication mécanique, métallurgie, mines et travaux de chantier, santé, soins esthétiques et transport.



## Le service aux entreprises

Le [Service aux entreprises Estrie \(SAE\)](#) participe activement à la mise en œuvre de formations et de perfectionnements sur mesure adaptés aux entreprises estriennes ainsi qu'aux organismes du secteur public et parapublic. Il joue un rôle primordial dans le développement des compétences de la main-d'œuvre, contribuant ainsi au développement économique et social de nos entreprises en offrant plus d'une centaine de formations.

# **GOUVERNANCE DU CSSRS**

# **02**

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, le CSSRS a un conseil d'administration (CA), constitué de 15 membres votants (cinq parents d'élèves, cinq membres du personnel scolaire et cinq membres de la communauté) ainsi qu'un membre non votant, depuis l'automne 2020. Ce CA est composé de personnes compétentes, aux profils diversifiés et complémentaires, ayant à cœur de contribuer à la saine gestion de l'organisation et à la réussite de chaque élève, jeune et adulte.

## Membres parents



**Sonia Bilodeau**

*Membre parent*

**Valérie Gagnon**

*Membre parent*

**Philippe Grenier**

*Membre parent*

**Étienne Paradis**

*Vice-président*

**Katerine Roy**

*Présidente*

## Membres de la communauté



**Frank Meunier**

*Gouvernance, éthique, gestion des risques ou ressources humaines*

**Sonia Loranger**

*Matière financière, comptable, gestion des ressources financières ou matérielles*

**Rachel Quirion**

*Milieu communautaire, sportif ou culturel*

**Luciano Martin Ayala Valani**

*Personne âgée de 18 à 35 ans*

**Marc-Antoine Rouillard**

*Milieu municipal, santé, services sociaux ou affaires*

## Membres du personnel



**Patrick Gauthier**

*Personnel enseignant*

**Annie Léveillée**

*Personnel de soutien*

**Claudie Potvin**

*Direction d'établissement*

**Lynda Lamoureux**

*Personnel d'encadrement*

**François Bérard**

*Participation sans droit de vote au CA*

**Marc Boutin**

*Personnel professionnel non-enseignant*

# Principales décisions du CA

Voici les principales réalisations et décisions prises par les membres du CA, pour l'année scolaire 2023-2024 :

- › Adoption de l'avis de présentation permettant le lancement d'un processus de consultation sur la modification de l'acte d'établissement de l'école Le Goéland;
- › Adoption de modifications à l'organigramme des cadres du CSSRS;
- › Adoption de modifications à la structure administrative des directions d'écoles;
- › Adoption du plan triennal et de destination des immeubles 2023-2026;
- › Adoption du plan triennal et de destination des immeubles 2024-2027;
- › Adoption de la *Politique de l'organisation scolaire*;
- › Adoption de la *Politique relative au télétravail*;
- › Adoption du *Règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves*;
- › Autorisation de l'entente de participation à la *Chaire de recherche sur les contextes éducatifs au service des apprentissages et du bien-être de l'Université de Sherbrooke*;
- › Autorisation du *Protocole de partenariat officiel entre le CSSRS et Excellence Sportive Sherbrooke, 2024-2028*;
- › Dépôt des états financiers et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2023;
- › Nomination du responsable de traitement des plaintes;
- › Révision du coût maximum pouvant être chargé aux parents pour le service de surveillance des élèves dans les écoles primaires et secondaires;
- › Révision des tarifs et taux relatifs aux frais de déplacement des employés du CSSRS.

## Calendrier des séances 2023-2024

Mardi 29 août 2023

Mardi 24 octobre 2023

Mardi 19 décembre 2023

Mardi 23 janvier 2024  
(séance extraordinaire)

Mardi 27 février 2024

Mardi 26 mars 2024  
(séance extraordinaire)

Mardi 30 avril 2024

Mardi 28 mai 2024  
(séance extraordinaire)

Mardi 25 juin 2024

## Comités du CA

### Comité de gouvernance et d'éthique

- › **Frank Meunier**, communauté
- › **Claudie Potvin**, personnel
- › **Patrick Gauthier**, personnel
- › **Katerine Roy**, parent (présidence)

### Comité de vérification

- › **Sonia Loranger**, communauté
- › **Étienne Paradis**, parent (vice-présidence)
- › **Annie Léveillé**, personnel
- › **François Bérard**, personnel  
(sans droit de vote)

### Comité des ressources humaines

- › **Lynda Lamoureux**, personnel
- › **Marc Boutin**, personnel
- › **Valérie Gagnon**, parent
- › **Rachel Quirion**, communauté

### Comité spécial d'analyse des avis du protecteur de l'élève

- › **Sonia Bilodeau**, parent
- › **Philippe Grenier**, parent
- › **Luciano Martin Ayala Valani**, communauté
- › **Marc-Antoine Rouillard**, communauté

[Vous pouvez lire les bilans de chacun des comités du CA à l'Annexe 1.](#)

Le CSSRS tient à remercier Marc-Antoine Rouillard pour sa précieuse collaboration, son implication et son expertise au sein du Conseil d'administration. Celui-ci a quitté ses fonctions de membre du Conseil d'administration avant la fin de l'année scolaire 2023-2024.

# Comités du CSSRS

## Comité consultatif de gestion (CCG)

- › Tout le personnel d'encadrement du CSSRS

## Comité consultatif sur les services aux élèves HDAA - Voir le bilan à l'Annexe 2

- › **Hugo Barry**, représentant des professionnels
- › **Sophie Chabot**, représentante direction primaire
- › **Carine Couturier**, membre parent
- › **Mélissa Dallaire**, membre parent
- › **Mathieu Demers**, membre parent
- › **Caroline Dion**, représentante SPTA
- › **Stéphanie Drapeau**, représentante direction secondaire
- › **Mylène Frappier**, représentante partenaire santé
- › **Josée Glaude**, représentante enseignant
- › **Dany Jutras**, membre parent
- › **Isabelle Laroche**, directrice du Service des ressources éducatives (SRÉ)
- › **Michèle Le Risbé**, membre parent
- › **Dorine Morineau**, membre parent
- › **André Sri**, membre parent
- › **Marie-Élaine Turcotte**, membre parent
- › **Nancy Lagüe**, membre parent substitut
- › **Karen Lessard**, membre parent substitut

## Comité consultatif du transport

- › **Patrick Guillemette**, DGA
- › **Julie Boivin**, directrice SRFTS
- › **Patrick Pinsonneault**, directeur d'établissement
- › **Dorine Moineau**, représentante du Comité de parents
- › **Étienne Paradis**, membre du CA
- › **Valérie Gagnon**, membre du CA
- › **Isabelle Chainé**, représentante des écoles privées
- › **Sébastien Roy**, représentant du transport en commun
- › **Pierre Hénocq**, membre invité

## Comité de répartitions des ressources (CRR)

- › **Éric Arseneault**, directeur FP
- › **François Bérard**, directeur adjoint TI
- › **Pascale Bilodeau**, directrice d'établissement
- › **Julie Boivin**, directrice SRFTS
- › **Isabelle Boucher**, DGA aux affaires éducatives
- › **Amélie Girard**, directrice d'établissement
- › **Paule Corriveau**, directrice SRMTI
- › **Patrick Guillemette**, DGA à l'administration
- › **Lynda Lamoureux**, observatrice
- › **Myrienne Lareau**, directrice SRH
- › **Isabelle Laroche**, directrice SRÉ
- › **Mélanie Laroche**, observatrice
- › **Amélie Martin-Caya**, directrice d'établissement
- › **Maryse Perreault**, directrice d'établissement
- › **Julie Pinard**, directrice d'établissement
- › **Claudie Potvin**, directrice d'établissement
- › **Sylvain Racette**, directeur général
- › **Caroline Roy**, directrice d'établissement
- › **Marie-Pierre Tardif**, directrice d'établissement

## Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ) - Voir le bilan à l'Annexe 3

- › **Suzy Bellini**, directrice d'établissement
- › **Mélanie Bernard**, directrice d'établissement
- › **Marie-Ève Binette**, enseignante
- › **Émilie Doucet**, psychoéducatrice
- › **Charles Lapointe**, enseignant
- › **Isabelle Laroche**, directrice du SRÉ
- › **Anne Lessard**, doyenne de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke
- › **Patrick Lessard**, directeur adjoint d'établissement
- › **Caroline Martel**, directrice d'établissement
- › **Jean-François Nadeau**, directeur adjoint d'établissement
- › **Euphrem Ntakarutimana**, technicien en service de garde
- › **Catherine Olivier**, enseignante
- › **Sylvain Racette**, directeur général
- › **Simon Turcotte**, enseignant
- › **Patrick Vallières**, conseiller pédagogique



## Comité exécutif du Comité de parents (CP) Voir le bilan à l'Annexe 4

- › **Mathieu Demers**, président
- › **Jonathan Therrien**, vice-président et délégué 1 à la FCPO
- › **Chloé Girard**, secrétaire
- › **Pierre Martin Tardif**, trésorier
- › **Dorine Moineau**, comité de transport
- › **Mathieu Grégoire**, comité communication
- › **Michèle Boudreau**, comité de formation
- › **Isabelle Moreau**, comité de consultation
- › **Abdoulaye Sy**, délégué 2 à la FCPO

## Comité de régie

Le Comité de régie est un comité consultatif auprès de la Direction générale composé notamment des directions de service, d'une conseillère-cadre, des directions de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, ainsi que d'une direction représentante du primaire et d'une direction représentante du secondaire. Ce groupe de 15 personnes assiste la Direction générale dans la mise en œuvre des orientations du CSSRS.

- › **Sylvain Racette**, directeur général
- › **Patrick Guillemette**, directeur général adjoint à l'administration
- › **Isabelle Boucher**, directrice générale adjointe aux affaires éducatives
- › **Mylaine Lafond**, adjointe exécutive (à partir du 8 janvier 2024)
- › **Manon Perron**, adjointe exécutive (jusqu'au 12 décembre 2023)
- › **Mélanie Laroche**, conseillère-cadre
- › **Myrienne Lareau**, directrice SRH
- › **Isabelle Laroche**, directrice SRÉ
- › **Julie Boivin**, directrice SRFTS
- › **Donald Landry**, directeur Secrétariat général et communication
- › **Paule Corriveau**, directrice SRMTI (jusqu'au 12 décembre 2023)
- › **Pierre Langlois**, directeur SRMTI (à partir du 16 janvier 2024)
- › **François Bérard**, directeur adjoint TI
- › **Éric Arseneault**, directeur FP
- › **Julie Pinard**, directrice FGA
- › **Patrick Pinsonneault**, directeur d'établissement
- › **Isabelle Godin**, directrice d'établissement

# Code d'éthique et de déontologie applicable au CA

Aucune plainte n'a été soumise au responsable de l'application de ce code d'éthique et de déontologie au cours de l'année scolaire 2023-2024.

## Divulgateion d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

En conformité avec l'article 25 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, le Responsable du suivi des actes répréhensibles, Donald Landry, confirme qu'une (1) divulgation d'employé(e) a été portée à son attention lors de l'année scolaire 2023-2024. Cette situation a été traitée et réglée dans le respect des règles de confidentialité prévues à cet effet.

Rappelons que la *Procédure sur la divulgation des actes répréhensibles* a été adoptée par le Conseil des commissaires lors de la séance du 18 juin 2019.

Reddition de comptes 2023-2024 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	1
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	1
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	0
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	1
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5	0
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

# RÉSULTATS

A group of graduates in black gowns are celebrating, with their arms raised and caps tossed into the air. The scene is set against a dark, reddish-brown background. The overall mood is one of triumph and joy.

03

# PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027




L'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 a commencé dès janvier 2023 par un forum de consultation publique. Ce forum, première étape du processus, a jeté les bases de ce guide pour les quatre prochaines années. Le PEVR définit les objectifs nécessaires à l'atteinte d'un objectif ultime : la réussite des élèves.

Ce forum était ouvert à tous les membres de la communauté : élèves, membres du personnel, parents, élu(e)s, citoyen(ne)s et représentant(e)s d'organismes communautaires. Cette consultation visait à recueillir un large éventail de perspectives afin d'orienter le contenu du PEVR.

Après plus d'une année de collecte de données, d'analyses et de consultations sur les enjeux du CSSRS, le Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ) et la direction générale ont poursuivi cette démarche en impliquant l'ensemble du personnel par le biais d'un formulaire. Celui-ci présentait les résultats du forum et les travaux réalisés pour préciser les valeurs, la mission et la vision du CSSRS.

Le PEVR 2023-2027 complet, en version visuelle et textuelle, ainsi que la vidéo de lancement du PEVR sont disponibles [en ligne](#). Les objectifs, indicateurs, cibles et résultats seront présentés dans cette section.

## Mission, vision et valeurs du CSSRS

 Mission	Mettre en place des conditions optimales permettant à nos établissements de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité en vue de l'atteinte d'un haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification.
 Vision	Inspirer le plaisir d'apprendre, de se dépasser et de réussir pour devenir des citoyens critiques, actifs et responsables.
 Valeurs	<p><b>COLLABORATION</b></p> <p>Apprendre, grandir et se développer ensemble, en utilisant les forces de chacun, afin d'accompagner chaque élève dans sa réussite scolaire.</p> <p><b>RESPECT</b></p> <p>En toutes circonstances, considérer les gens et l'environnement autour de nous avec soin et bienveillance.</p> <p><b>ENGAGEMENT</b></p> <p>Par nos actions quotidiennes, démontrer une adhésion sincère et réelle à notre mission, notre vision et nos valeurs.</p>

# Objectifs en lien avec les indicateurs du MEQ

Objectifs	Indicateurs	Résultats				Cibles finales
		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	
Augmenter les taux de réussite des élèves.	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire.	81,2 %* (81,4 %)**				84 %
	Taux de réussite des garçons (diplomation/qualification).	77,8 % (76,9 %)**				78,7 %
	Taux de réussite des élèves HDAA (diplomation/qualification).	59,6 % (57,7 %)**				60 %
Augmenter la proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % aux épreuves obligatoires.	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, <b>4<sup>e</sup> année du primaire.</b>	64,5 %* (74,1 %)**				81,6 %
	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), <b>6<sup>e</sup> année du primaire.</b>	83,7 %* (69,8 %)**				76,5 %
	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, langue d'enseignement, <b>2<sup>e</sup> année du secondaire.</b>	51,3 %* (61,7 %)**				70 %
Augmenter le taux d'obtention d'un diplôme de formation professionnelle en 3 ans.	Proportion des élèves qui obtiennent un diplôme de formation professionnelle en 3 ans.	En attente des données du MEQ (76,1 %)**				79,1 %
Mesurer le % d'élèves du secondaire qui ont accès à une offre de services de projets pédagogiques particuliers (PPP).	Pourcentage d'élèves dans un PPP.	47 % (Prise de mesure)**				63 %
Recourir au référentiel sur le bien-être de l'élève pour analyser leur milieu.	Proportion d'écoles et de centres qui ont recours au référentiel sur le bien-être de l'élève pour analyser leur milieu.	En attente des données du MEQ (25 %)**				100 %





\* Voir explications à la page 33

\*\* Cibles 2023-2024

# Objectifs en lien avec les incontournables du CSSRS

## Orientation 1

Une formation de qualité et diversifiée où les pratiques éducatives appuyées sur la recherche favorisent l'atteinte de la réussite pour chaque élève.

 Objectifs	 Indicateurs	 Résultats				 Cibles finales
		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	
Assurer le développement professionnel du personnel en soutien direct aux élèves.	% d'employés, en soutien direct aux élèves, qui ont suivi, annuellement, une formation de pratiques éducatives appuyées sur la recherche et proposée par le service des ressources éducatives ou reconnue par le MEQ.	76 % (25 %)*				100 % du personnel en soutien direct aux élèves.
Mettre en place, dans les écoles et les centres, des équipes collaboratives qui respectent les caractéristiques reconnues par la recherche (via un sondage basé sur le projet CAR-CTREQ - <a href="#">Mise en œuvre du travail collaboratif au sein de l'équipe-école.</a> )	Taux d'appropriation du concept des équipes collaboratives par établissement.	43 % (25 %)*				100 % des équipes collaboratives respectent les caractéristiques reconnues par la recherche.

\* Cibles 2023-2024

## Orientation 2

Une action continue et concertée pour tous les élèves.

Objectifs	Indicateurs	Résultats				Cibles finales
		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	
Agir à la suite du dépistage des élèves.	Nombre d'élèves ayant un rendement inférieur à 70 % en français ou en mathématiques à chacune des étapes de l'année scolaire.	90 % (100 %)*				100 % des élèves identifiés par le dépistage ont un suivi au niveau de leur rendement scolaire.
	Nombre d'élèves ayant un taux d'absences répétées ou non motivées à chaque étape de l'année scolaire.	90 % (100 %)*				100 % des élèves identifiés par le dépistage ont un suivi au niveau de leur absentéisme.
Mettre en place des mesures favorisant des transitions harmonieuses.	Outil de suivi commun du parcours de l'élève du préscolaire à la fin de son parcours au CSSRS.	En attente de la création de l'outil (100 %)*				100 % des écoles et centres utilisent l'outil commun.

## Orientation 3

Des milieux de vie sains, motivants et sécuritaires.

Objectifs	Indicateurs	Résultats				Cibles finales
		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	
Diminuer le nombre d'événements déclarés en lien avec le plan de lutte contre l'intimidation et la violence (PALVI).	Nombre d'événements déclarés dans le PALVI.	74 % (25 %)*				100 % des écoles déclarent les événements.
	Nombre de situations de violence.	1 090 (800)*				800
	Nombre de situations d'intimidation.	105 (75)*				75
Mise en œuvre d'un plan d'action pour favoriser la participation et l'engagement « école-communauté-famille ».	Outil de suivi commun du parcours de l'élève du préscolaire à la fin de son parcours au CSSRS.	8 % (25 %)*				100 % des écoles et centres ont un plan d'action sur la participation et l'engagement « école-communauté-famille ».
Adopter une démarche de développement durable - faire le lien avec les 16 principes du MEQ.	Initiative déclarée par école/centre.	8 % (25 %)*				100 % des écoles et centres développent une initiative parmi les principes du développement durable.

\* Cibles 2023-2024

## Orientation 4

L'orientation de chaque élève en fonction de ses forces et de ses intérêts.

Objectifs	Indicateurs	Résultats				Cibles finales
		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	
Valoriser les différents parcours scolaires menant à une qualification et une diplomation.	Résultats du sondage	En attente du sondage hiver 2025 (90 %)*				90 % des élèves de la FGJ connaissent les différents parcours scolaires menant à une qualification et une diplomation.
	Résultats du sondage	En attente du sondage hiver 2025 (80 %)*				80 % des parents de la FGJ connaissent les différents parcours scolaires menant à une qualification et une diplomation.
	Résultats du sondage	En attente des différents parcours scolaires (100 %)*				100 % de nos écoles primaires et secondaires ont au moins une activité annuelle de valorisation des différents parcours scolaires menant à une qualification et une diplomation.

\* Cibles 2023-2024



Le CSSRS a la conviction que les actions mises en place dans les orientations 1, 2, 3 et 4 du nouveau PEVR 2023-2027 auront des répercussions directes sur la réussite des objectifs en lien avec les indicateurs du MEQ.

Parmi ces actions, le CSSRS a identifié et priorisé, en 2023-2024, ces deux initiatives les plus prometteuses :

**1** Le CSSRS a amorcé une démarche de mise en œuvre d'équipes collaboratives basées sur la recherche. Les écoles et centres implantent progressivement cette nouvelle approche et se l'approprient davantage. On peut noter que les résultats commencent à être observables dans certains milieux. Pour y arriver, le CSSRS a également mis en place des communautés de pratiques impliquant toutes les directions d'établissements, des membres des services éducatifs ainsi que les membres de la direction générale. Nous avons réussi à augmenter le taux de diplomation de nos élèves de 1 % en 2023-2024. Alors que la tendance provinciale est à la baisse, cette augmentation reflète une progression significative. Nous sommes donc passés du 37<sup>e</sup> rang sur 72, en termes de taux de diplomation sur 7 ans, au 24<sup>e</sup> rang. Une avancée impressionnante qui témoigne de l'impact positif de nos initiatives collaboratives.

**2** Aussi, une offre de formation appuyée par la recherche est offerte aux employés en soutien direct aux élèves par le Service des ressources éducatives.

Par rapport aux résultats de certains objectifs en lien avec [les indicateurs du MEQ](#) :

- › En lecture 4<sup>e</sup> année, la cible de 74,1 % d'élèves obtenant entre 70 % et 100 % n'était pas réaliste au vu des résultats des dernières années. En effet, les résultats des quatre dernières années étaient inférieurs à 72,8 %. Une cible avoisinant les 66 % pour l'année prochaine serait plus réaliste.
- › Bien que le CSSRS ne soit qu'à la première année de la mise en œuvre du PEVR, il est encourageant de constater que plusieurs cibles ont été atteintes, dont celle sur la proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique à la compétence Résoudre (83,7 %).
- › En écriture de 2<sup>e</sup> secondaire, une analyse de la baisse des résultats et la mise en place des actions pour en assurer le suivi sont effectuées.
- › Il est à noter que la cible du taux de diplomation sur 7 ans semble également atteinte, puisque la mesure indiquée (81,2 %) n'est pas finale et ne tient pas compte de la réussite aux cours d'été.

# LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

En 2023-2024, le CSSRS et ses établissements ont poursuivi leurs efforts en ce qui concerne la prévention de l'intimidation et de la violence par le biais des actions suivantes : formation auprès des professionnels sur l'adulte témoin, travail en prévention sur la bienveillance et la valorisation des comportements positifs, continuité du projet SEXTO dans les écoles secondaires, mise à jour du plan de lutte contre la violence et l'intimidation (PALVI) dans les écoles, formations ITCA (Intervention Thérapeutique lors de Conduites Agressives) pour le personnel, formation régionale sur l'inclusion et la diversité ouverte à tous les intervenants scolaires, collaboration avec les partenaires de la Direction de la santé publique de l'Estrie en ce qui a trait au climat scolaire et à la santé mentale positive, activités sur le civisme et l'inclusion, sensibilisation avec la police communautaire, intervention ciblée, communication aux parents, révision du code de vie, sondage pour modifier et ajuster le plan d'action, camps d'affirmation de soi et formation pour contrer la dépendance aux substances illicites avec l'organisme Élixir.



Les actions reliées à l'intervention ont, quant à elles, été les suivantes : mesures de soutien, rencontre avec les élèves, communication ou rencontre avec les parents, acte de réparation, contrat d'engagement, retrait d'activité, gestes de réparation, engagement écrit, intervention de la personne désignée du CSSRS, rencontre avec la police communautaire, rencontre de soutien, contrôle de l'environnement, suspension interne et externe, transfert d'école et plainte à la police.

De nouveaux outils permettant de recueillir toutes les données nécessaires concernant la déclaration des événements relatifs à l'intimidation et à la violence sont maintenant en place. Ces nouveaux outils sont arrimés afin que chaque établissement en ait une compréhension commune et puisse cibler chaque événement vécu selon sa nature.

## Fréquence des événements d'intimidation ou de violence

Le tableau présenté à la page suivante offre un portrait global de la fréquence des actes de violence et d'intimidation recensés dans chaque établissement scolaire. Il convient de souligner que l'écart statistique observé entre les différentes écoles ne reflète pas nécessairement le climat réel qui y règne. Autrement dit, une école ayant déclaré plus de 40 événements ne vit pas forcément un climat de violence ou d'intimidation plus marqué qu'une école n'en ayant déclaré aucun. Dans les deux cas, des interventions de qualité peuvent avoir été mises en place pour garantir un environnement sain et sécuritaire. Bien que la *Loi sur l'instruction publique* définisse clairement les notions d'intimidation et de violence, leur documentation et leur catégorisation peuvent s'avérer complexes pour les intervenants scolaires. La déclaration d'un type d'événement plutôt qu'un autre reste en grande partie subjective, malgré les efforts du CSSRS pour uniformiser les pratiques en implantant une grille d'analyse commune dans ses établissements.

Établissement scolaire	INTIMIDATION	VIOLENCE	Nombre d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Alfred-DesRochers (566 élèves)	Moins de 10	40 et plus	1
Beaulieu (397 élèves)	Aucun	Moins de 10	
Boisé-Fabi (229 élèves)	Moins de 10	Moins de 10	1
Brébeuf (349 élèves)	Moins de 10	De 20 à 39	1
Champlain (254 élèves)	Aucun	De 20 à 39	1
Cœur-Immaculé (722 élèves)	Moins de 10	40 et plus	1
De Carillon (532 élèves)	Moins de 10	40 et plus	
De la Croisée (361 élèves)	Aucun	De 20 à 39	
De la Maisonnée (543 élèves)	Aucun	Moins de 10	1
De la Passerelle (159 élèves)	Aucun	Moins de 10	1
De l'Écolleatif (133 élèves)	Aucun	Aucun	
Des Aventuriers (381 élèves)	Moins de 10	40 et plus	
Des Avenues (573 élèves)	Aucun	De 20 à 39	
Des Deux-Rives (491 élèves)	Moins de 10	40 et plus	
Des Enfants-de-la-Terre (218 élèves)	Aucun	Aucun	
Des Quatre-Vents (342 élèves)	Moins de 10	Moins de 10	
Desjardins (295 élèves)	Moins de 10	40 et plus	
Desranleau (362 élèves)	Moins de 10	De 20 à 39	
Du Boisjoli (615 élèves)	Aucun	Moins de 10	2
Du Jardin-des-Lacs (511 élèves)	Aucun	40 et plus	1
Du Sacré-Cœur (585 élèves)	Moins de 10	Moins de 10	
Du Soleil-Levant (272 élèves)	Aucun	Moins de 10	
Du Touret (195 élèves)	Aucun	Aucun	
Du Triolet (2 472 élèves)	De 10 à 19	De 20 à 39	1
École de la Montée - Le Ber (1 018 élèves)	De 10 à 19	40 et plus	2
École de la Montée - Saint-François (743 élèves)	Moins de 10	40 et plus	1
École internationale du Phare (1 216 élèves)	Moins de 10	40 et plus	4
Eymard (209 élèves)	Aucun	Moins de 10	
Hélène-Boullé (206 élèves)	Moins de 10	De 10 à 19	
Jean-XXIII (274 élèves)	Aucun	Moins de 10	
LaRocque (277 élèves)	Moins de 10	Moins de 10	1
La Samare (202 élèves)	Moins de 10	Moins de 10	
La Source-Vive (342 élèves)	Aucun	Moins de 10	
Le Monarque (87 élèves)	Moins de 10	Moins de 10	1
Marie-Reine (223 élèves)	Aucun	Moins de 10	
Mitchell-Montcalm - Mitchell (462 élèves)	Moins de 10	Moins de 10	
Mitchell-Montcalm - Montcalm (1 107 élèves)	Moins de 10	Moins de 10	
Notre-Dame-de-la-Paix (87 élèves)	Moins de 10	Moins de 10	
Notre-Dame-de-Liesse (522 élèves)	Moins de 10	Moins de 10	
Notre-Dame-des-Champs (270 élèves)	Moins de 10	Aucun	1
Notre-Dame-du-Rosaire (380 élèves)	Moins de 10	De 20 à 39	
Pie-X-de l'Assomption (522 élèves)	Moins de 10	De 20 à 39	1
Saint-Antoine (370 élèves)	Moins de 10	De 20 à 39	
Sainte-Anne (213 élèves)	Aucun	Moins de 10	2
Saint-Esprit (281 élèves)	Moins de 10	De 10 à 19	
Sylvestre (225 élèves)	Aucun	De 20 à 39	

# PROCÉDURE D'EXAMENES DES PLAINTES

## Transition vers la mise en application de la nouvelle Loi

L'année scolaire 2023-2024 a été marquée par la transition vers la mise en application de la nouvelle *Loi sur le Protecteur national de l'élève*. Le Protecteur protège les droits des élèves et de leurs parents en leur permettant d'exprimer leurs insatisfactions envers les services scolaires qu'ils reçoivent de la part de leur centre de services scolaire. Le nouveau processus est le suivant :



\*À noter qu'un protecteur régional de l'élève pourra examiner une plainte sans que les deux premières étapes n'aient été franchies, si :

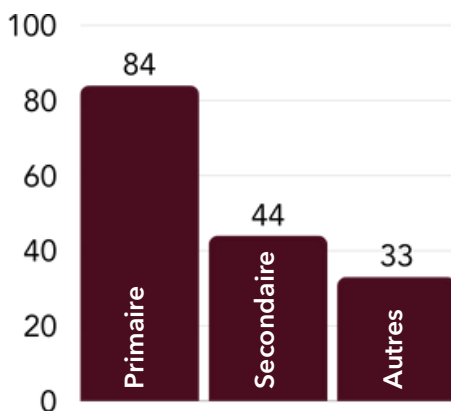
1. Il est d'avis que le respect de ces étapes n'est pas susceptible de corriger adéquatement la situation ou que le délai de traitement de la plainte aux étapes précédentes rend l'intervention du protecteur régional de l'élève inutile;
2. La plainte concerne un acte de violence à caractère sexuel.

\*\* Le protecteur régional de l'élève aura 20 jours ouvrables pour terminer l'examen de la plainte et déterminer les conclusions. Le protecteur national de l'élève aura quant à lui 5 jours ouvrables pour informer le protecteur régional de l'élève de son intention d'examiner la plainte. S'il décidait d'examiner la plainte, il aura alors 10 jours ouvrables pour en terminer l'examen et substituer, s'il le juge opportun, ses conclusions ou ses recommandations à celles du protecteur régional de l'élève.

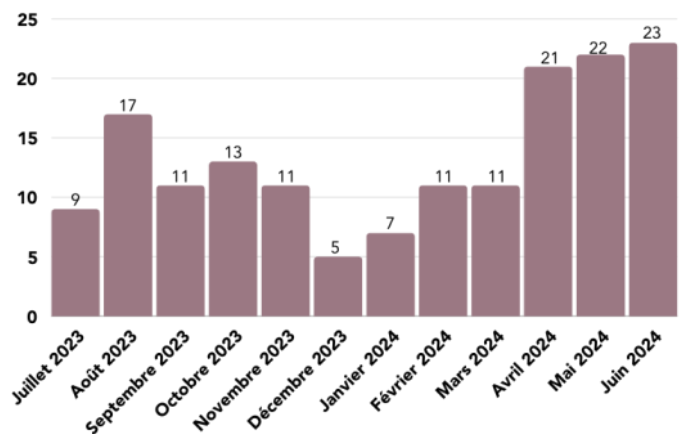
La mission du Protecteur national de l'élève est de veiller au respect des droits des élèves et de leurs parents au regard des services rendus ou prévus par un organisme scolaire. Pour ce faire, les protecteurs régionaux ont le mandat d'effectuer des enquêtes, de formuler des conclusions et, le cas échéant, d'émettre des recommandations et de faire le suivi de celles-ci auprès de l'organisme scolaire visé par la plainte. Les protecteurs régionaux sont orientés vers la recherche de solutions et l'amélioration de la qualité des services.

Rattachés au Service du secrétariat général, deux responsables du traitement des plaintes se sont succédé et ont traité **161 plaintes** pour l'année scolaire 2023-2024.

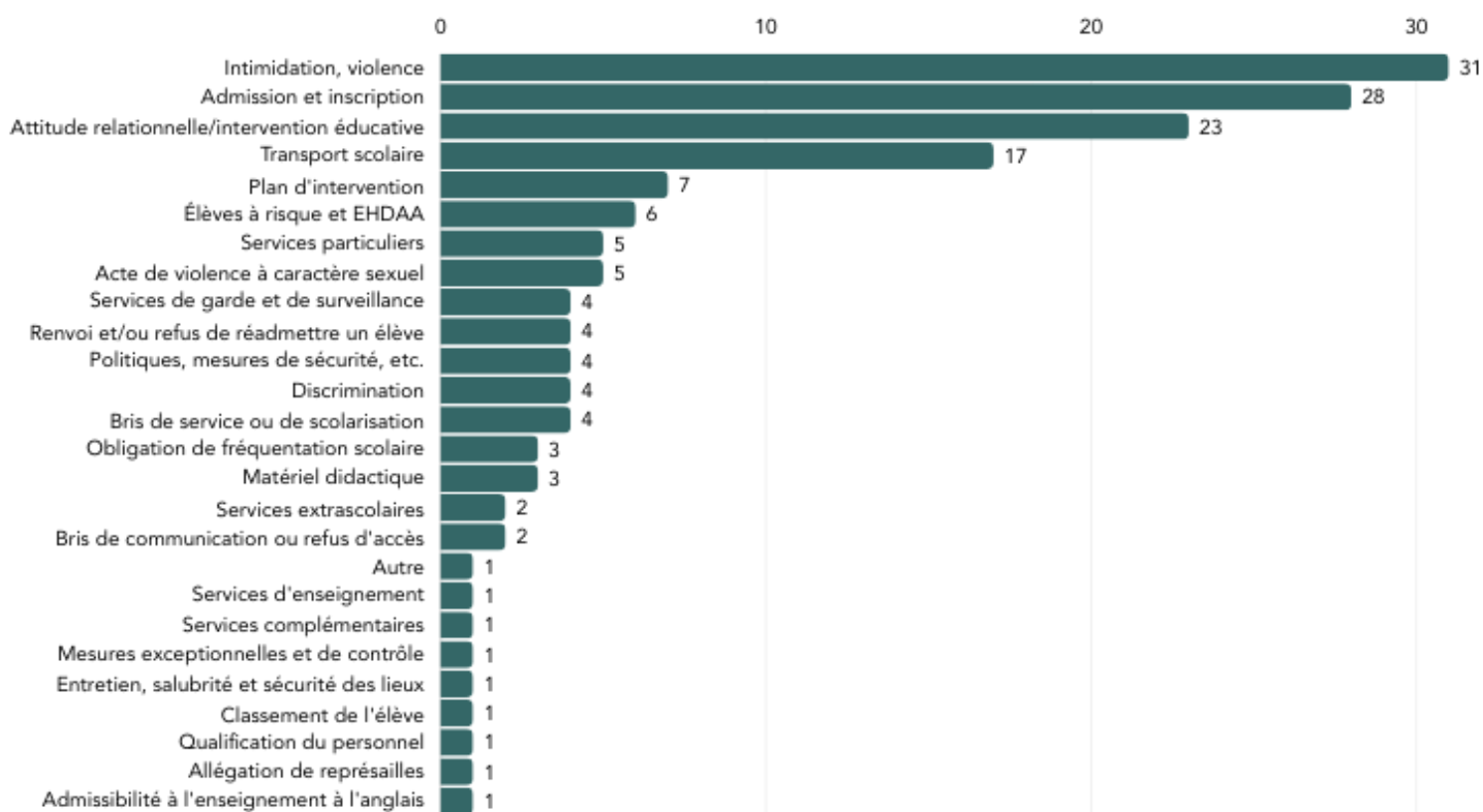
Nombre de plaintes par niveau



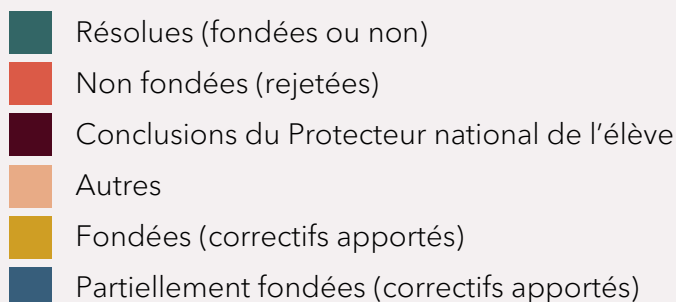
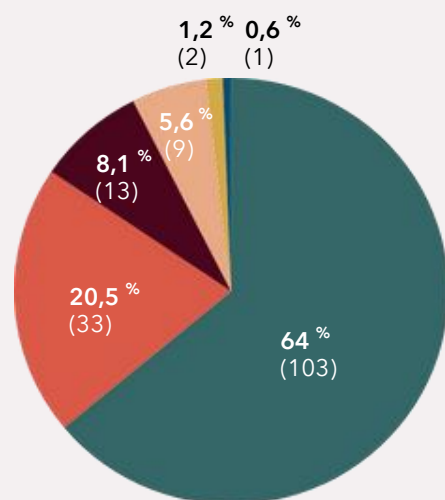
Nombre de plaintes par mois



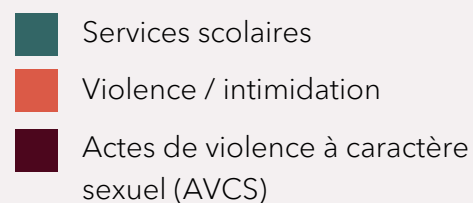
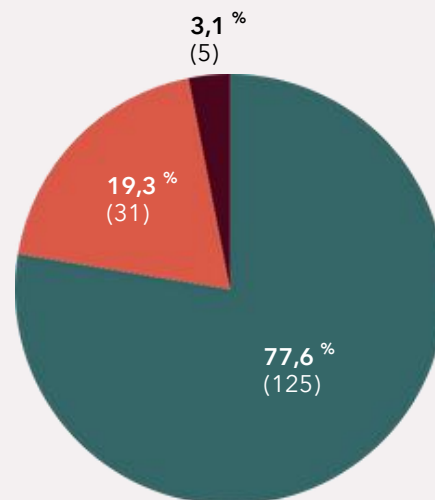
## Nombre de plaintes par motif



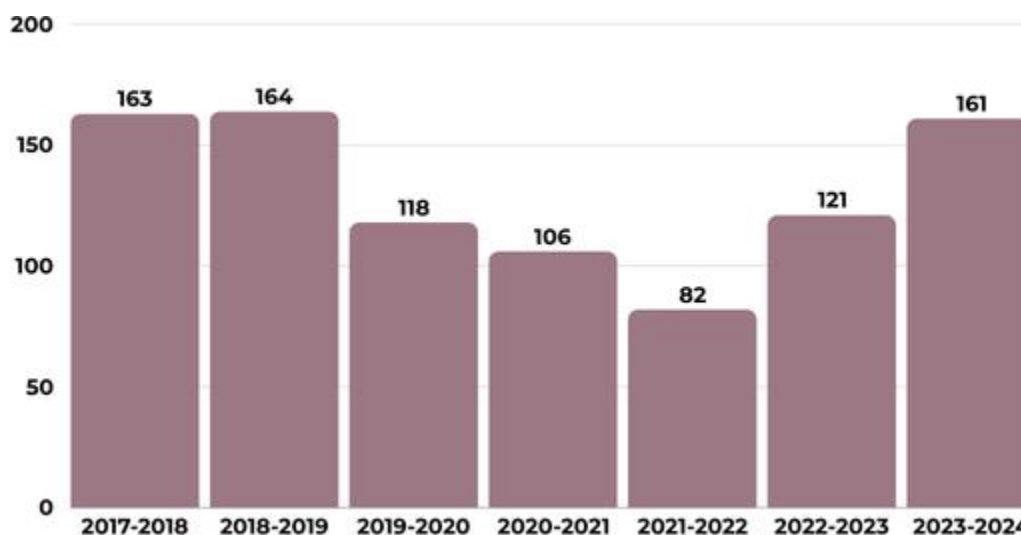
## Nombre de plaintes par conclusion



## Nombre de plaintes par type



## Comparaison du nombre de plaintes, par année

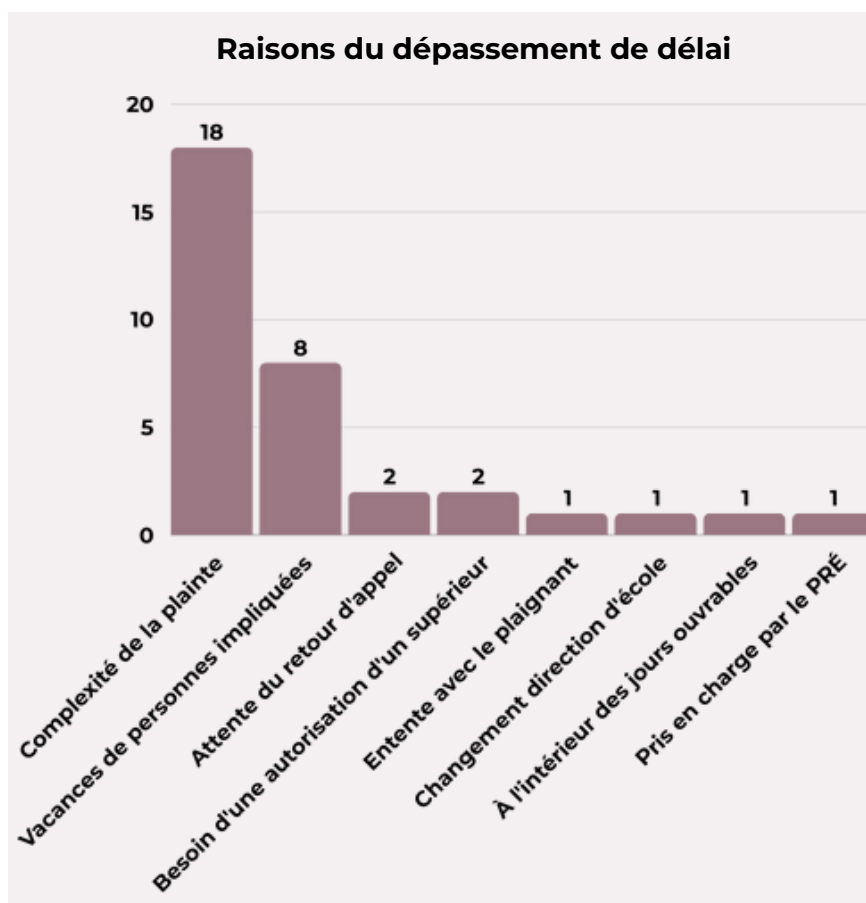


## Délai de traitement

Le bilan de ce traitement s'illustre ainsi :

- › Délai moyen de prise en charge : 1 jour
- › Délai moyen de traitement des plaintes : 22 jours

La très grande majorité des plaintes ont été traitées dans le délai requis de quinze jours. Certaines plaintes de nature très complexe ou présentées avant la fermeture estivale ont eu pour effet de faire hausser le délai moyen de traitement. Le Service du secrétariat général, quoique soucieux de respecter les délais prescrits, souhaite avant tout mettre l'accent sur la qualité du traitement en s'assurant que les besoins des élèves et des parents ont été entendus et comblés dans la mesure du possible. Les réflexions du service à la suite de l'adoption de la *Loi sur le protecteur national de l'élève* s'orientent vers une utilisation des statistiques annuelles relatives aux plaintes afin de déployer une stratégie préventive qui s'actualise, déjà durant l'année scolaire 2023-2024, par la formation de nos effectifs.



# **UTILISATION DES RESSOURCES**

# **04**

## Objectifs et principes de la répartition des ressources

Tel que requis par la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) et dans un souci de transparence et de cohérence, le CSSRS rend publics les objectifs et principes qui guident la répartition équitable des ressources disponibles entre les établissements, les services administratifs et les comités qui la composent.

En répartissant ses ressources, le CSSRS utilise les critères suivants pour l'atteinte de ses objectifs :

- 1 Optimiser l'utilisation des ressources dont il dispose pour réaliser sa mission;
- 2 Distribuer les ressources dans un exercice de choix budgétaire collectif tout en priorisant les services directs à l'élève;
- 3 Assurer une répartition équitable des ressources en fonction des caractéristiques propres aux établissements et à leur clientèle.

En répartissant ses ressources, le CSSRS respecte les principes issus de son Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 sous le vocable des valeurs retenues.

### COLLABORATION

Apprendre, grandir et se développer ensemble, en utilisant les forces de chacun, afin d'accompagner chaque élève dans sa réussite scolaire.

### RESPECT

En toutes circonstances, considérer les gens et l'environnement autour de nous avec soin et bienveillance.

### ENGAGEMENT

Par nos actions quotidiennes, démontrer une adhésion sincère et réelle à notre mission, notre vision et nos valeurs.

Le comité de répartition des ressources (CRR), tel qu'il est présenté à la [page 24](#), s'est rencontré plus d'une dizaine de fois durant l'année scolaire 2023-2024 afin de s'acquitter de ses fonctions :

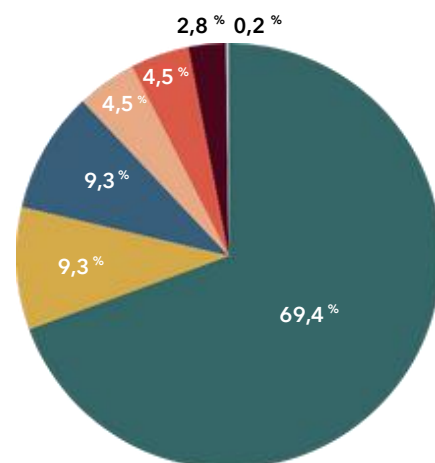
Calendrier des rencontres du CRR 2023-2024	
Mardi 29 août 2023	Mardi 16 avril 2024
Mardi 19 septembre 2023	Mardi 23 avril 2024
Mardi 31 octobre 2023	Mardi 14 mai 2024
Mardi 28 novembre 2023	Mardi 28 mai 2024
Mardi 30 janvier 2024	Mardi 11 juin 2024
Mardi 19 mars 2024	



## Résumé des états financiers

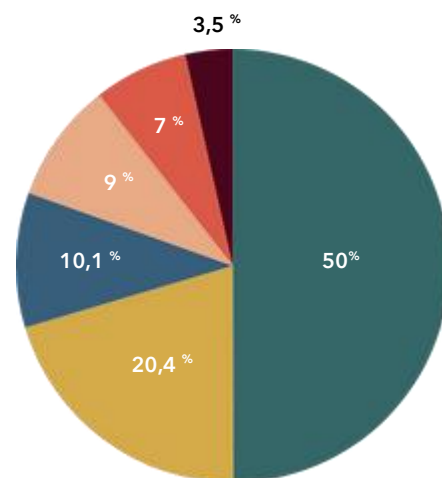
### Dépenses par nature

Rémunération	247 228 915 \$
Contributions de l'employeur	33 140 640 \$
Services, honoraires et contrats	32 991 809 \$
Fournitures et matériel	16 159 963 \$
Charges d'investissement non capitalisable et amortissement	15 932 858 \$
Autres charges	10 110 826 \$
Frais de déplacement	739 092 \$
<b>Total</b>	<b>356 304 103 \$</b>



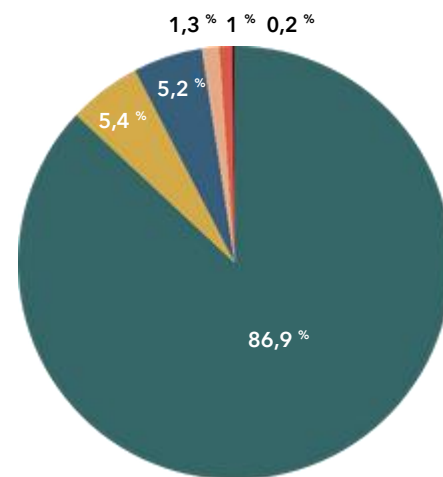
### Dépenses par secteur d'activité

Enseignement et formation	178 034 242 \$
Soutien à l'enseignement et à la formation	72 748 404 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	35 877 583 \$
Services d'appoint	31 970 952 \$
Activités connexes	25 115 655 \$
Activités administratives	12 557 267 \$
<b>Total</b>	<b>356 304 103 \$</b>



### Sources de revenus

MEQ	318 699 840 \$
Ventes de biens et services	19 937 201 \$
Taxe scolaire	18 988 021 \$
Revenus divers	4 692 316 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	3 485 367 \$
Autres subventions et amortissement des contributions	730 113 \$
<b>Total</b>	<b>366 532 858 \$</b>



## Répartition de l'effectif en heures rémunérées

Du 1 <sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024				
Catégorie d'emploi	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés
Personnel d'encadrement	254 016,01	0,00	254 016,01	161
Personnel professionnel	334 088,35	1 033,92	335 122,27	325
Personnel enseignant	2 618 739,30	3 531,09	2 622 270,38	3 905
Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 466 731,53	6 708,60	1 473 440,13	2 150
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	274 781,05	3 551,92	278 332,96	329
<b>Total</b>	<b>4 948 356,23</b>	<b>14 825,52</b>	<b>4 963 181,75</b>	<b>6 870<sup>1</sup></b>

## Résumé du niveau de l'effectif

Le niveau d'effectifs du CSSRS a **excédé la cible** fixée à 4 944 590,42 heures rémunérées par le MEQ.

Du 1 <sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024	
<b>Cible établie par le ministre de l'Éducation (A)</b> <i>Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo</i>	4 944 590,42 heures
<b>Total des heures rémunérées effectuées (B)</b> <i>Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo</i>	4 963 181,75 heures
<b>Ampleur du dépassement</b> <i>Calcul : (C) = (B) - (A)</i>	18 591,33 heures
<b>Respect du niveau de l'effectif</b>	<b>Non</b>

Ce dépassement de 18 591,33 heures, équivalent à 0,36 % de notre cible allouée, est considéré non significatif.

Cela s'explique, entre autres, par le fait que le CSSRS devait utiliser la cible de l'année 2021-2022, n'ayant pas reçu de cible annuelle pour 2022-2023, et n'ayant reçu la cible pour 2023-2024 qu'en octobre 2023, soit à la mi-année financière. Le dépassement de cette année fait tout de même état d'une nette amélioration par rapport à l'an passé, où nous dépassions la cible de 4,9 %.

De plus, ce dépassement s'explique par l'augmentation démographique naturelle de la clientèle scolaire. Enfin, il faut également prendre en compte plusieurs mesures supplémentaires ayant un impact direct sur les heures rémunérées du CSSRS, soit la hausse des mesures ciblées afin d'augmenter les ressources, ainsi que la poursuite de la mise en place de certaines annexes de la convention des enseignants visant, par exemple, à ajouter du soutien en classe ou à permettre à d'autres personnes que le personnel enseignant d'effectuer certaines surveillances de récréations.

<sup>1</sup> Cette donnée représente tous les employés qui ont eu au moins une paie durant l'année 2023-2024, peu importe le nombre d'heures travaillées.

# CONTRATS DE SERVICE DE 25 000 \$ ET PLUS

## Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

Au mois de décembre 2014, le gouvernement québécois a adopté la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (LGCE). Cette loi établit des mesures particulières applicables aux contrats de service qu'un centre de services scolaire entend conclure pendant les périodes soumises à des mesures de contrôle de l'effectif, entre autres, en assujettissant leur conclusion à une autorisation du dirigeant de l'organisme, par défaut le conseil d'administration. Ce pouvoir d'autorisation a été délégué à la Direction générale lors de l'adoption du Règlement des pouvoirs et délégations aux diverses instances par le CSSRS en octobre 2020, d'ailleurs mis à jour en février 2023.

En conformité avec le 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 20 de la LGCE, le CSSRS déclare qu'il a conclu vingt (20) contrats de service de 25 000 \$ et plus entre le 1<sup>er</sup> juillet 2023 et le 30 juin 2024, pour la somme totale de 3 243 836,89 \$\*. Ce montant inclut quatre (4) contrats avec une personne physique.

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de services avec une personne physique	4	261 535,17 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	16	2 982 301,72 \$*
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>3 243 836,89 \$*</b>

\* Ces sommes pourraient être revues à la baisse, car elles impliquent que le CSSRS exercerait toutes les options sur les contrats de plusieurs années.

Dans le respect des règles du Secrétariat du Conseil du trésor :

- › Sont maintenant exclus de notre reddition de comptes les contrats avec les organismes publics reconnus (incluant les filiales des organismes publics);
- › Les montants déclarés ne correspondent plus aux dépenses annuelles associées aux contrats, mais au total de la valeur des contrats, en incluant toutes les années d'option.



**ANNEXES**

**05**

# Bilan des sous-comités du Conseil d'administration



## Comité de gouvernance et d'éthique – Bilan 2023-2024

### Mandat

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire dans l'application des normes d'éthique et de déontologie. Il a aussi pour fonction d'élaborer les critères et modalités pour l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration du centre de services scolaire. Il s'assure enfin que tous les membres de ce conseil et les membres des conseils d'établissement suivent la formation élaborée par le ministre en vertu du deuxième alinéa de l'article 459.5.

Source : [I-13.3 - Loi sur l'instruction publique \(gouv.qc.ca\)](#) 193.1

### Composition du comité de gouvernance et d'éthique

#### Gestionnaires responsables :

- Donald Landry, Secrétaire général, et directeur des services du secrétariat général et des communications
- Alexis Dubois-Campagna, coordonnateur aux services du secrétariat général et des communications, et responsable de l'accès aux documents

#### Membres :

M. Frank Meunier	Membre de la communauté - Gouvernance, éthique, gestion des risques ou ressources humaines
Mme Claudie Potvin	Membre du personnel - Directrice d'établissement
M. Patrick Gauthier	Membre du personnel - Personnel enseignant
Mme Katherine Roy	Membre parent - District E

### Faits saillants de l'année 2023-2024

Le comité a tenu deux rencontres en 2023-2024.

La première rencontre du 28 novembre 2023 était conjointe avec le comité spécial d'analyse des avis du protecteur de l'élève. Cette rencontre a notamment permis de convenir du mandat de ce comité. Il y a aussi eu un premier débroussaillage des nombreuses obligations du CSSRS en lien avec la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels.

La deuxième rencontre du 16 avril 2024 a surtout porté sur la formation obligatoire des membres de conseil d'établissement et le projet à venir de Procédure relative aux frais chargés aux parents qui suivra le chantier sur la Politique de l'organisation scolaire.

---

## Comité de vérification – Bilan 2023-2024

---

### Mandat

Le comité de vérification a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire pour veiller à :

- mise en place de mécanismes de contrôle interne;
- utilisation optimale des ressources du centre de services scolaire.

Le comité doit s'adjoindre au moins un membre du personnel du centre de services scolaire ayant une compétence en matière comptable ou financière.

*Source : I-13.3 - Loi sur l'instruction publique (gouv.qc.ca) 193.1*

### Composition du comité de vérification

**Gestionnaire responsable :** Julie Boivin, directrice du Service des ressources financières de du transport scolaire

**Membres :**

M. François Bérard	Membre du personnel - Participation sans droit de vote au CA
Mme Annie Léveillé	Membre du personnel - Personnel de soutien
Mme Sonia Loranger	Membre de la communauté - Matière financière ou comptable ou gestion des ressources financières ou matérielles
M. Étienne Paradis	Membre parent - District D

### Faits saillants de l'année 2023-2024

1. États financiers et rapport de l'auditeur indépendant
  - Les états financiers pour l'exercice se terminant le 30 juin 2023 ont été préparés par le Service des ressources financières et du transport scolaire et audités par MNP S.E.N.C.R.L.
  - L'auditeur a émis une opinion avec réserve en raison de la comptabilisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, un nouvel ajout au manuel de comptabilité.
  - De plus, quatre observations nécessitant un suivi ont été relevées.
2. État des taxes scolaires dues par les propriétaires
  - Un état sommaire des taxes à recevoir au 30 septembre 2023 préparé par le SRFTS en conformité avec les encadrements légaux a été présenté aux membres du Comité de vérification élargi pour recommandation aux membres du Conseil d'administration.

### 3. Gestion des risques et application des règles contractuelles

- Le rapport de surveillance préliminaire concernant la gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle a été présenté par M. Donald Landry.
- Ce rapport a identifié trois risques prioritaires.
- De plus, huit mesures d'atténuation devaient aussi être réalisées.
- Le plan triennal débutant en 2023-24 doit être élaboré rapidement et présenté à tous les intervenants impliqués en gestion contractuelle.

### 4. Nomination de l'auditeur indépendant

- Un appel d'offres a été lancé pour la nomination de l'auditeur indépendant.
- MNP a soumis l'offre la plus basse.
- La hausse des coûts de vérification a été notée.
- Un appel d'offres public pourrait être envisagé pour l'avenir et cet appel couvrirait une période de services de plus d'un an.

### 5. Observations et recommandations de l'auditeur

- Le suivi des recommandations de l'auditeur pour l'exercice précédent a montré des progrès, bien que certains enjeux, notamment la gestion des accès privilégiés et la revue périodique des accès, demeurent en cours de traitement.

### 6. Surplus et déficits des écoles et centres

- Un tableau des surplus et déficits des écoles et centres a été présenté, accompagné d'une explication détaillée des différentes mesures budgétaires.

### 7. Processus budgétaire

- Le processus de budgétisation pour les écoles et centres a été discuté, avec un accent sur l'amélioration de la rapidité et de l'efficacité du transfert des données budgétaires.
- Le guide des règles et allocations budgétaires devrait être révisé au courant de la prochaine année.



---

## Comité des ressources humaines – Bilan 2023-2024

---

### Mandat

Le comité des ressources humaines a notamment pour fonction d'assister le directeur général du centre de services scolaire dans l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience ainsi que des critères de sélection des personnes nommées par celui-ci en application des articles 96.8 et 110.5. De plus, il élabore un programme de planification de la relève en gestion au sein du centre de services scolaire.

Source : [I-13.3 - Loi sur l'instruction publique \(gouv.qc.ca\)](#) 193.1

### Composition du comité des ressources humaines

**Gestionnaire responsable** : Myrienne Larreau, directrice du Service des ressources humaines

**Membres** :

Mme Sonia Loranger	Membre de la communauté - Matière financière, comptable, gestion des ressources financières ou matérielles
M. Marc Boutin	Membre du personnel - Personnel professionnel non-enseignant
Mme Valérie Gagnon	Membre parent - District B
Mme Rachel Quirion	Membre de la communauté - Milieu communautaire, sportif ou culturel

### Faits saillants de l'année 2023-2024

Le comité a tenu quatre rencontres en 2023-2024.

- **16 janvier 2024**

Comme il s'agissait de la première rencontre de l'année, il y a eu présentation des membres.

Mme Jessie Desrochers, conseillère en gestion de ressources humaines, est venue présenter le plan de contingence en services de garde. Mme Lareau, nouvellement directrice du Service des ressources humaines au CSSRS, nous a partagé ses constats en matière de ressources humaines : forces, menaces et opportunités.

Mme Lareau nous a présenté les priorités ressources humaines de la prochaine année, soit :

- Gestion des moyens de pression;
- Consolider l'équipe des ressources humaines et poursuivre le plan de relève;
- Convenir des orientations et de l'adoption d'une politique sur le télétravail;
- Réaliser et suivre les travaux découlant de l'adoption des nouvelles conventions collectives;
- Déploiement de Scolago;

- Soutenir des réflexions stratégiques avec la direction générale;
- Développement d'une culture de prévention.

- **12 mars 2024**

Mme Lareau nous a consultés sur le **projet de politique télétravail et de son guide d'application**. Nous avons pu émettre nos commentaires et adresser nos questions. Elle nous a également tenus informés de la fin des négociations et des travaux en cours de son équipe pour bien préparer la suite, dont l'application des futures conventions collectives.

Mme Lareau nous a partagé les travaux en cours dans le cadre du développement d'une culture de prévention. Elle nous a présenté le PPT qui a été présenté aux gestionnaires, le 14 février dernier. Ce PPT présente nos obligations d'employeur en matière de SST, propose une structure de gouvernance à déployer pour le volet SST et violence occupationnelle, présente les rôles des différentes parties prenantes et, finalement, annonce les prochaines étapes.

- **22 avril 2024 : CRH et séance de travail du CA**

Mme Lareau nous a partagé ses réflexions en regard du **plan de relève du service ressources humaines**. Elle nous a également partagé les précédents appuis obtenus du comité de régie et du CRR. Elle est venue chercher notre appui en lien avec une future présentation au CA du 30 avril prochain.

Mme Isabelle Arès, coordonnatrice au SRH, nous a présenté, à titre d'information, le **plan d'effectif des employés** pour la prochaine année.

M. Racette, a présenté les étapes à venir dans le cadre des **affectations des directions et directions adjointes** pour 2024-2025. Il a également présenté et est venu chercher l'appui des membres pour le **renouvellement de l'entente excellence sportive Sherbrooke**.

- **11 juin 2024**

Mme Lareau nous a fait un suivi des travaux réalisés dans le cadre de la **politique télétravail**, dont l'adoption est prévue au CA du 26 juin.

Le comité s'est montré agréablement surpris des outils développés et des travaux faits en collaboration avec des employés, gestionnaires et partenaires syndicaux, et ce, dans l'optique de faciliter la diffusion et l'appropriation de la politique.

Mme Lareau nous a partagé les travaux réalisés, depuis son arrivée, pour le développement d'une **culture de prévention** au sein de l'organisation. Gestionnaires, employés et partenaires syndicaux ont été sollicités et ont contribué à ces travaux. Une belle collaboration s'est d'ailleurs créée avec les partenaires syndicaux dans ce dossier. Ces derniers se sentent écoutés et participatifs. Les comités partenaires santé-sécurité en format multi établissement ont d'ailleurs été créés.

Elle nous a mentionné avoir donné un mandat à une stagiaire au doctorat en psychologie organisationnelle, Lian Meideiros Robitaille, de produire un document explicitant les rudiments pour le développement de cette culture. Mme Meideiros Robitaille s'est plus précisément intéressée à la violence occupationnelle. Mme Lareau est confiante. Elle mentionne avoir une base solide pour réaliser les

prochains pas, de concert avec la direction générale et le comité de régie et les comités spécifiques déployés en matière de santé-sécurité au travail.

Mme Lareau nous a partagé les plus récentes **nominations de directrices adjointes aux ressources humaines**.

- Mme Marie-Hélène Lacroix qui succèdera à M. Sylvain Lessard et qui aura comme responsabilités la paie-rémunération et le secteur de présence au travail.
- Mme Elizabeth Cloutier, nouveau poste faisant suite à une réorganisation de la structure-cadre et qui aura comme responsabilités les relations de travail, le développement organisationnel, le développement de compétence et le recrutement et accueil des nouveaux employés.

---

## Comité spécial d'analyse des avis du protecteur de l'élève – Bilan 2023-2024

---

### Mandat

Le comité spécial d'analyse des avis du protecteur de l'élève a pour mandat de soutenir la direction générale dans l'examen des recommandations du protecteur de l'élève. Ce comité évalue la pertinence et la faisabilité des recommandations reçues, formule des conclusions et propose des orientations au conseil d'administration, au besoin. Son rôle vise à assurer des décisions éclairées, conformes aux exigences légales, tout en servant l'intérêt supérieur des élèves. Le comité agit dans un cadre efficace et flexible, favorisant des échanges en présentiel ou en virtuel selon les délais prescrits.

### Composition du comité spécial d'analyse des avis du protecteur de l'élève

#### Gestionnaires responsables :

- Donald Landry, Secrétaire général, et directeur des services du secrétariat général et des communications
- Patricia Fontaine, régisseuse de service - secrétariat général

#### Membres :

Mme Sonia Bilodeau	Membre parent - District A
M. Philippe Grenier	Membre parent - District C
M. Luciano Martin Ayala Valani	Membre de la communauté - Personne âgée de 18 à 35 ans
M. Marc-Antoine Rouillard	Membre de la communauté - Milieu municipal, santé, services sociaux ou affaires

### Faits saillants de l'année 2023-2024

En cette année 2023-2024, le Comité spécial d'analyse des avis du protecteur de l'élève a eu une rencontre le 28 novembre 2023 à 18h30 au Centre Administratif (Salle Multi 1/3) au cours d'une séance de comité conjoint avec le Comité gouvernance et éthique.

Au cours de cette rencontre, le projet de mandat du comité spécial d'analyse des avis du protecteur de l'élève a été discuté et amendé avant qu'il ne soit présenté et adopté le 12 décembre 2023 par le Conseil d'Administration lors d'une séance publique. De plus, les dossiers, dont les conclusions et recommandations du protecteur de l'élève ont été reçues, furent présentés au cours de cette rencontre.

Les autres rencontres prévues (20 février 2024 et 21 mai 2024) ont été annulées, car il n'y avait pas assez de nouveaux dossiers (parmi ceux-ci toutes les recommandations avaient été acceptées et mises en place).

Finalement, le 25 juin 2024, le Conseil d'administration a nommé à l'unanimité Mme. Patricia Fontaine, régisseuse, en tant que responsable du traitement des plaintes. Mme. Fontaine a toute la confiance du comité et nous sommes ravis de pouvoir la compter parmi nous.

# Rapport du comité consultatif des services aux élèves HDAA

## Comité consultatif des services aux élèves HDAA

### Rapport pour l'année scolaire 2023-2024

Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (CCSEHDAA) a tenu son assemblée générale annuelle le 27 novembre 2023 suivie de 5 rencontres régulières qui ont eu lieu le 29 janvier, 18 mars, 16 avril, 27 mai et 11 juin 2024. Les mandats et dossiers suivants ont guidé les activités du CCSEHDAA :

#### Mandats

- Se prononcer sur la politique d'organisation du CSSRS concernant les services éducatifs offerts à nos élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA);
- Donner son avis au comité de répartition des ressources et au CSSRS sur l'affectation des ressources financières à ces élèves;
- Donner son avis au CSSRS sur son plan d'engagement vers la réussite (PEVR);
- Le CCSEHDAA peut aussi donner son avis au CSSRS sur l'application du plan d'intervention (PI) d'un EHDA.

#### Dossiers traités

- Suivi du plan d'engagement vers la réussite (PEVR);
- Présentation et discussion sur les termes flexibilité, adaptation et modification au plan d'intervention (PI);
- Présentation du bulletin modifié;
- Présentation du rôle et du déploiement des techniciennes en éducation spécialisée (TES) au CSSRS;
- Procédure d'analyse des besoins de l'élève (pour accéder à un point de service);
- Politique de l'adaptation scolaire du CSSRS;
- Compilation du nombre de plaintes/demandes de révision en lien avec les élèves HDAA de mai 2023 à mai 2024;
- Plan d'effectifs 2023-2024 du CSSRS;
- Proposition du comité EHDA sur le plan d'effectifs 2024-2025 et l'organisation scolaire 2024-2025;
- Mise à jour du site EHDA du CSSRS et planification de capsules pour rejoindre les parents et diffuser les ressources.

# Rapport du CERÉ

## COMITÉ D'ENGAGEMENT POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES (CERE)

---

### Mandat du comité

Tel que décrit dans l'article 193.7 de la LIP, le comité d'engagement pour la réussite des élèves a pour fonctions :

- d'élaborer et de proposer au centre de services scolaire un plan d'engagement vers la réussite, conformément à l'article 209.1 (réalisé);
- d'analyser les résultats des élèves et de formuler des recommandations au centre de services scolaire sur l'application du plan d'engagement vers la réussite approuvé par le centre de services scolaire (en cours);
- de promouvoir, auprès des établissements, les pratiques éducatives, incluant celles en évaluation, issues de la recherche et liées aux orientations du plan d'engagement vers la réussite (en cours);
- de donner son avis au centre de services scolaire sur toute question relative à la réussite des élèves (en cours).

### Activités 2023-2024

- Diffusion du PEVR (automne 2023)
- Détermination des indicateurs de suivi du PEVR
- Suivi de l'avancement des travaux du PEVR toute l'année plus spécifiquement :
  - présentation de l'offre de service des ressources éducatives en lien avec le développement du personnel en soutien direct aux élèves
  - Analyse des résultats du sondage sur le bien-être en lien avec le plan de lutte contre la violence et l'intimidation
- Présentation de la nouvelle Chaire de recherche

# Rapport du comité de parents



## Bilan de la présidence du Comité de parents du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

2023-2024

### Le Comité de parents

Le Comité de parents est formé d'un représentant parent et d'un substitut de chacun des établissements primaires et secondaires du centre de services scolaire, élus en assemblée générale des parents de chaque école avant le 30 septembre de chaque année, ainsi que d'un parent et d'un substitut du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA).

Il a pour fonctions de donner son avis sur tout sujet servant à assurer le meilleur fonctionnement possible du centre de services scolaire tout en transmettant les besoins des parents. Il favorise la participation des parents en éducation aux moyens de formations et en soutenant les parents des écoles. Le comité est aussi consulté par le centre de services scolaire sur un grand nombre de sujets portant sur l'organisation des services et leur déploiement, la répartition des services éducatifs, le calendrier scolaire et le plan triennal de répartition des immeubles.

Le Comité de parents (CP) a tenu 8 rencontres régulières durant l'année 2023-2024 et une rencontre fut annulée en respect aux moyens de pression des enseignants.

#### Séance régulière

- 11 octobre 2023
- 8 novembre 2023
- 13 décembre 2023 (non tenu)
- 17 janvier 2024 (en ligne)
- 21 février 2024 (en ligne)
- 20 mars 2024 (en ligne)
- 10 avril 2024
- 8 mai 2024
- 12 juin 2024

---

## Fonctions du Comité de parents

### Fonctions (Loi sur l'instruction publique [LIP], art. 192)

1° de valoriser l'éducation publique auprès de tous les parents d'un élève fréquentant une école du centre de services scolaire;

2° de proposer au centre de services scolaire des moyens pour soutenir l'engagement des parents dans leur rôle auprès de leur enfant afin de favoriser leur réussite éducative;

3° de proposer au centre de services scolaire des moyens destinés à favoriser les communications entre les parents et les membres du personnel de l'école;

4° de promouvoir la participation des parents aux activités de l'école et du centre de services scolaire et de désigner à cette fin les parents qui participent aux divers comités formés par le centre de services scolaire;

5° de transmettre au centre de services scolaire l'expression des besoins des parents, notamment les besoins de formation, identifiés par les représentants des écoles et par le représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

6° d'élaborer, avec le soutien du centre de services scolaire, et de proposer à celui-ci, pour adoption, la politique relative aux contributions financières;

7° de donner son avis au centre de services scolaire sur les projets pédagogiques particuliers offerts ou envisagés dans ses écoles, sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du centre de services scolaire, de même que sur tout sujet pour lequel il doit être consulté.



---

## Chantier de travail pour 2023-2024

### Frais chargés aux parents

- Suivi de la mise en place de la nouvelle politique

### Formation pour les parents

- Bonifier la structure de formation pour les parents
- Bonifier les moyens de communication pour mieux partager l'information

### Communication entre les instances

- Améliorer le lien entre le Comité de parents et le conseil d'établissement
- Quel lien peut avoir le CP avec le CA
- Améliorer la collaboration entre le Comité de parents et la direction générale

### Suivis auprès du centre de services scolaire

- Qualité de l'air dans les écoles
- Plomb dans l'eau des écoles
- Plan immobilier du CSSRS
- Développement durable au CSSRS

---

## Au cours de l'année, le Comité de parent a traité les dossiers suivants :

- Élections aux comités de parents
- Présentation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- Rencontre avec le directeur général du CSSRS
- Les chantiers du Comité de parents 2023-2024
- Changement dans la régie interne du Comité de parents
- Plan d'intervention et mandat du comité parents EHDAA
- Semaine nationale de l'engagement parental en éducation
- Résolution pour les prix de la reconnaissance de l'engagement parental
- Consultation dans le CE sur les critères de sélection de la direction d'établissement
- Présentation du PEVR
- Discussion pour les sujets de la prochaine année
- Bilan de l'année par la présidence
- Bonification de l'accès à l'information concernant les formations de la FCPQ et partage systématique et simultané à tous les parents du CSSRS pour connaître les formations offertes par le comité de parent

---

**RÉSOLUTION #1 :** Visite de M. Donald Landry (Secrétaire général, directeur des communications)

**Tiré du procès-verbal du 18 janvier 2024**

Il y a quelques années, un recours collectif a eu lieu concernant les frais chargés aux parents. À la suite de ce recours collectif, des sommes non utilisées sont restées dans différentes organisations. Ces montants sont appelés reliquats. Ces montants n'ont pas pu être versés pour des raisons comme des changements d'adresse, des chèques non encaissés, etc. Ces sommes doivent donc être utilisées pour aider des familles dans le besoin. M Landry nous présente un document proposant de quelle façon les sommes seront distribuées. Ce document devra être appuyé par le Comité de parents.

**Résolution CP20232024-01 :** Le Comité de parents appuie la répartition actuelle des sommes résiduelles du recours collectif présenté par M. Donald Landry lors de la rencontre du Comité de parents tenue le 2024-01-17 via la plateforme ZOOM. Le Comité de parents propose d'ajouter, dans la mesure du possible, que toutes les sommes non remises en juin 2025 dans les écoles de cote de défavorisation 1 à 7 soient redistribuées dans les écoles de cote 8 à 10 pour l'année 2025-2026.

**RÉSOLUTION #2 :** État de la situation du CP et propositions en lien avec la situation

**Tiré du procès-verbal du 10 avril 2024**

Le président du CP a insisté auprès du CSSRS concernant le budget qui n'a pas été fourni au CSSRS depuis tout près de 3 ans. Comme les séances sont maintenant en présentiel (pour certaines), le comité aimerait bien être capable de payer le kilométrage et les frais de garde pour ses membres. Le président a donc fait appel à la FCPQ afin d'obtenir de l'aide compte tenu de la non-collaboration du CSSRS. Mme Corinne Payne, directrice générale de la FCPQ, nous est donc venue en aide. M. Racette, directeur général du CSSRS, confirme donc que le Comité de parents a un budget de 20 000 \$ pour 2023-2024.

Le comité exécutif propose l'approbation des points suivants, points à approuver pour le bon fonctionnement du comité d'ici fin de l'année 2023-2024 :

1- Le Comité de parents fera le paiement des formations qui ont été demandées jusqu'à présent (4 130 \$).

Amendement : paiement des 4 formations, 3 en 2023-2024 et 1 en début de 2024-2025

2- Le CP fera un remboursement des frais de gardiennage et du kilométrage rétroactif pour les CP en présence de cette année, selon le kilométrage de l'école d'appartenance jusqu'au CSSRS (pour cette année, à revoir l'an prochain).

3- Nous proposons d'ouvrir la participation au congrès de la FCPQ selon les modalités convenues en CÉ (présence de 6 parents).

4- Une résolution à l'effet que le CP accepte que le CÉ prenne des décisions d'ordre organisationnel pour le bien du CP, afin de pouvoir remettre les choses en ordre et afin de pouvoir avancer malgré la contrainte de temps, et ce, sans devoir passer chacune des décisions au CP. Résolution pour cette année 2023-2024 seulement.

Amendement : tant que les décisions qui concernent le volet financier ne dépassent pas 2 000 \$.

### **Résolution CP20232024-02**

**RÉSOLUTION #3 :** Jonathan Therrien fait une résolution en ce qui concerne les nominations de parents à la FCPQ.

#### **Tiré du procès-verbal du 10 avril 2024, à la section information**

*ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action;*

*ATTENDU QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires;*

*ATTENDU QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental;*

*ATTENDU QUE la catégorie Argent permet de nommer un parent engagé en tant que lauréat du Comité de parents;*

*ATTENDU QUE Dorine Moineau, par sa grande disponibilité et son excellent travail de représentation des parents lors des ateliers du transport et de l'organisation scolaire avec le CSSRS, démontre toutes les qualités récompensées par l'attribution de ce prix;*

*IL EST PROPOSÉ par Julie Moreau, appuyé par Francis Labbé ET RÉSOLU À l'unanimité des membres du Comité de parents DE proposer que le prix Argent de la Fédération des comités de parents du Québec soit remis à Dorine Moineau pour l'année 2024.*

### **Résolution CP20232024-03**

---

## **Formation**

Le Comité de parents a offert quelques formations :

- Qu'est-ce que l'autisme? Par Autisme Soutien
- L'anxiété chez les enfants de 2 à 18 ans avec Dre Nadia Gagnier.
- Les écrans et mon enfant – Par David Bessette (Pédagogue)

Ainsi que plusieurs webinaires offerts aux parents avec la collaboration de la Fédération des comités de parents (FCPQ).

---

## **Le Comité de parents dans les médias**

Durant la dernière année, le Comité de parents a discuté avec plusieurs médias.

- Radio-Canada (télévision, radio et web)
  - TVA
  - La Tribune
  - Noovo
- 

## **Le comité exécutif**

La préparation des rencontres du Comité de parents ne se fait pas seule. Les membres du comité exécutif sont précieux pour préparer des rencontres qui répondent aux enjeux du moment.

**Présidence**

Mathieu Demers

<b>Vice-présidence</b>	Jonathan Therrien
<b>Secrétaire</b>	Chloé Girard
<b>Trésorerie</b>	Pierre Martin Tardif
<b>Comité de transport</b>	Dorine Moineau
<b>Comité communication</b>	Mathieu Grégoire
<b>Comité de formation</b>	Michèle Boudreau
<b>Comité de consultation</b>	Isabelle Moreau
<b>Délégué 1 à la FCPQ</b>	Jonathan Therrien
<b>Délégué 2 à la FCPQ</b>	Abdoulaye Sy

### **Parent au Conseil d'administration**

District A : Sonia Bilodeau

District B : Valérie Gagnon

District C : Philippe Grenier

District D : Étienne Paradis

District E : Katerine Roy

**Merci à tous les parents qui assistent tous les mois aux rencontres du Comité de parents et qui participent activement aux discussions et à la transmission de l'information dans leurs milieux.**

**Votre implication est essentielle!**

**Nous vous souhaitons une bonne rentrée 2024-2025.**



**Centre de services  
scolaire de la  
Région-de-Sherbrooke**

**Québec**    
 

ISBN 978-2-550-99186-1

